



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



Réaménagement des berges du Cher

*Création d'une nouvelle transversalité au quartier
des Deux-Lions à Tours (37)*

AHIER Alexandre
Projet Individuel
DA3 – 2011

Tuteur: AMIOT Hervé

Polytech'Tours – Département Aménagement
Université François Rabelais de Tours
35 allée Ferdinand de Lesseps – BP 30553
37200 TOURS CEDEX 3
Tél : 02 47 36 14 50
Fax : 02 47 36 14 51
www.polytech.univ-tours.fr



Réaménagement des berges du Cher

*Création d'une nouvelle transversalité au quartier
des Deux-Lions à Tours (37)*

Alexandre AHIER
Stage de découverte
DA3 – 2011

Tuteur: AMIOT Hervé

Avertissement

- "Le PIND est un premier test qui vous permet de vous évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et de des éléments qui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul de la formation) qui mesure votre motivation pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit vous permettre de problématiser un sujet en vous appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions".

Remerciements:

Je tiens tout particulièrement à remercier les personnes et organismes suivants:

- M. Hervé AMIOT, professeur au Département Aménagement de Polytech'Tours et tuteur de mon projet.
- M. Franck TESSIER, directeur du Pôle Développement Economique à la S.E.T.
- M. Alain JOURDAIN, ancien membre actif de la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire.
- M. Rodolphe ANDRE, membre de l'association "vivre les 2 lions".
- Le personnel du service voirie de la Mairie de Tours.
- Les habitants du quartier des Deux-Lions.

Sommaire

Avertissement.....	4
Remerciements.....	5
Introduction.....	8

<u>Le quartier des Deux-Lions: un potentiel fort à la recherche d'une plus grande attractivité.....</u>	<u>10</u>
---	-----------

I.Le quartier des Deux-Lions: un technopôle en construction.....	11
A.Tours, une ville au coeur de l'agglomération tourangelle au carrefour des grans axes de circulation nationaux.....	11
B.L'intégration du quartier des Deux-Lions au tissu urbain.....	16
II.Une vie de proximité, riche et de nombreux équipements.....	21
A.Une activité économique en développement.....	21
B.Des activités culturelles et sociales variées.....	23
C.Une coulée verte et des espaces publics remarquables.....	24
III.Présentation du site d'étude: les berges du Cher.....	28
A.Situation géographique.....	28
B.Fréquentation actuelle et potentielle du site.....	29
C.Analyse des atouts et des contraintes de la zone étudiée.....	30
1) Une zone inondable fragile.....	30
2) Une localisation privilégiée.....	34
3) La réglementation.....	34

<u>Les enjeux du quartier des Deux-Lions au centre de la politique de la ville.....</u>	<u>41</u>
---	-----------

I.Un espace au potentiel d'aménagement sous exploité.....	42
II.L'arrivée du tramway.....	46
III.L'absence d'équipements sportifs.....	49

Propositions d'aménagement, création d'une nouvelle transversalité sur la berge sud du Cher pour renforcer l'attraction du quartier des Deux-Lions.....

I.Mise en perspective du projet d'aménagement.....	52
A.Les orientations stratégiques du projet d'aménagement.....	52
B.La thématique du projet d'aménagement.....	52
C.L'empeinte du projet d'aménagement.....	52
II.Le projet d'aménagement.....	53
A.Un tout cohérent.....	53
B.Le rapport à l'espace-temps.....	53
C.Le traitement des séquences.....	53
1) Séquence 1 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre le pont Saint Sauveur et le futur pont du tramway.....	54
2) Séquence 2 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre le futur pont du tramway et l'écluse au droit de l'île Balzac.....	61
3) Séquence 3 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre l'écluse au droit de l'île Balzac et la passerelle piétonne à proximité du futur bassin d'eau vive situé à la pointe est de l'île Balzac.....	64
III. Récapitulatif des aménagements.....	67
Conclusion.....	68
Bibliographie.....	69
Annexes.....	70

Introduction

Il y a 40 ans, les espaces urbanisables se faisant rare à Tours, il fut décidé de mettre en valeur les terrains qui se trouvaient en bordure des deux cours d'eau Loire et Cher qui traversent la ville.

Au sud de Tours, les rives du Cher, situées dans la continuité du réseau urbain, furent choisies pour y créer un quartier nouveau. Pour mener à bien cette opération, le Cher fut détourné et canalisé artificiellement. Ce fut à l'époque le plus gros chantier d'Europe. Le territoire conquis fut remblayé et réhaussé pour devenir le terrain d'assiette du nouveau quartier des Deux-Lions à Tours.

Aujourd'hui, le quartier des Deux-Lions à Tours bénéficie d'un environnement exceptionnel : le Cher avec sa promenade au nord, le petit Cher avec l'itinéraire Loire à vélo au sud, le lac de la Bergonnerie avec sa base loisirs à l'est et enfin le parc de la Gloriette à l'ouest.

Mais on constate que les berges du Cher ont un potentiel d'aménagement sous-exploité et une attractivité faible comparée aux berges de la Loire, situées de l'autre côté de la ville de Tours, à environ 3 km au nord.

Comment y remédier ?

La thématique du mouvement combiné; eau, transports, proximité, accessibilité, peut-elle renforcer l'attractivité recherchée du quartier des Deux-Lions, lors de sa création?

Sur la base de l'étude et de l'analyse de l'état actuel du site, de ses contraintes et de ses atouts, la réponse à ces problématiques sera un projet de création d'aménagement global et transversal qui, dans le secteur du quartier des Deux-Lions et au delà, s'étendra sur 3 kilomètres, le long des berges du Cher, depuis le pont Saint-Sauveur, jusqu'à l'île Balzac ;

avec comme objectifs :

1- revaloriser les berges du Cher d'un point de vue paysager et environnemental: coulée verte, continuité piétonne et deux-roues, aménagement de la friche au nord du quartier des Deux-Lions,

2- intégrer la revalorisation de la berge sud du Cher dans la logique de transport urbain de la ville de Tours et du quartier des Deux-Lions, en accompagnant et développant l'effet d'aubaine dû à la création de la première ligne du futur tramway et de son point d'arrêt à proximité de la berge sud,

-
- 3- faire de l'eau un élément dynamique et attractif du quartier en développant les activités de loisirs, ludiques, pédagogiques ou sportives avec la prise en compte de la mise en place d'une rivière artificielle, à fonction piscicole, de contournement sur l'île Balzac qui devrait être mise en service en septembre 2011, accompagnée de la réouverture d'une passerelle, qui permettra l'utilisation de la nouvelle installation comme bassin d'eau vive à usage sportif,
- 4- au final, mettre en valeur la berge sud du Cher au quartier des Deux-Lions, par le développement et l'exploitation raisonnée de ses ressources et de ses atouts pour le bien des populations qui vivent dans ce quartier et au delà, dans l'agglomération de Tours.

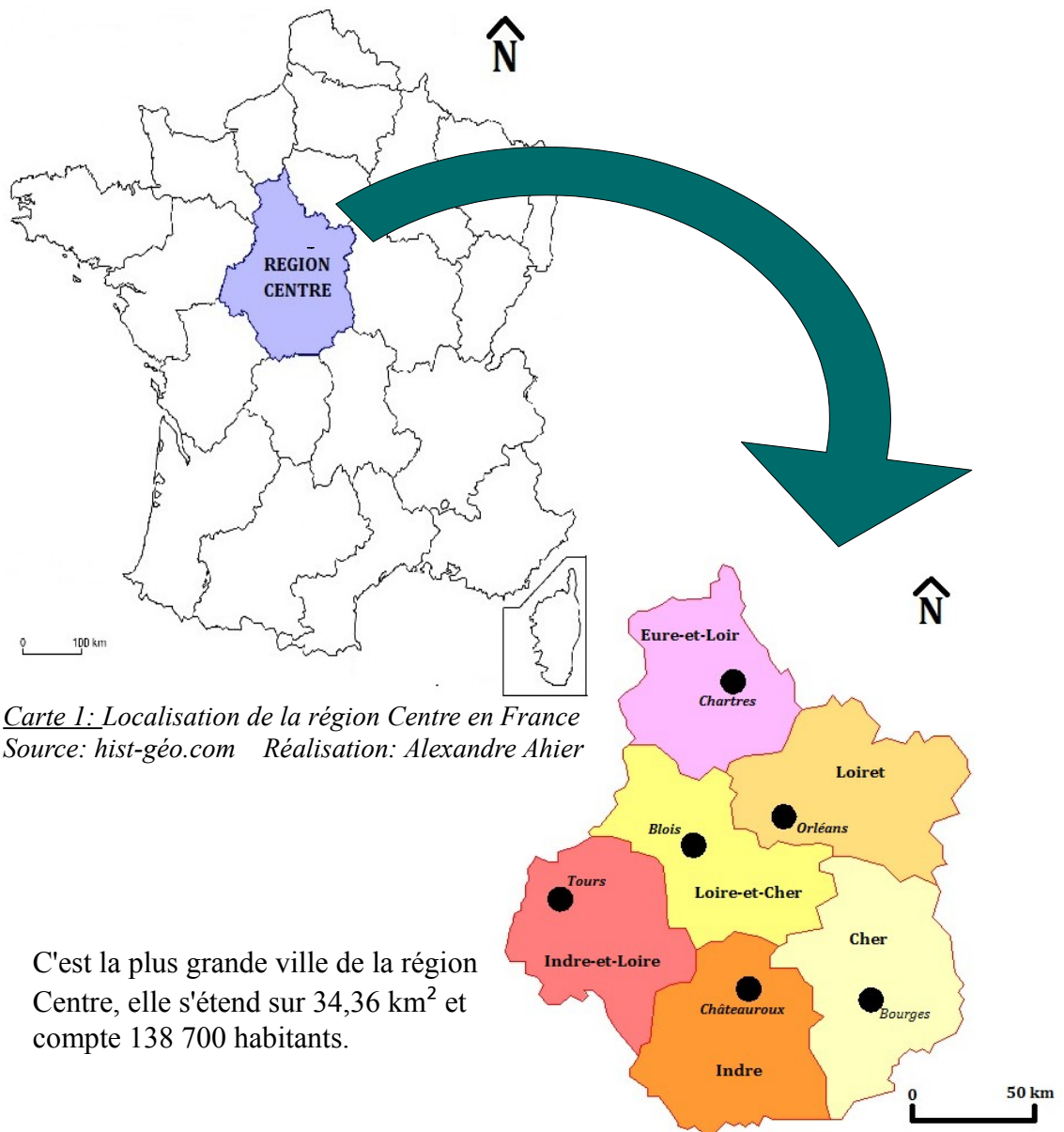
Première partie:

**Le Quartier des Deux-Lions: un potentiel fort à la
recherche d'une plus grande attractivité**

I. Le quartier des Deux-Lions : un technopôle en construction

A. Tours, une ville au coeur de l'agglomération tourangelle et au carrefour des grands axes de circulation nationaux

Tours est la préfecture du département d'Indre-et-Loire, situé dans le centre-ouest de la France.



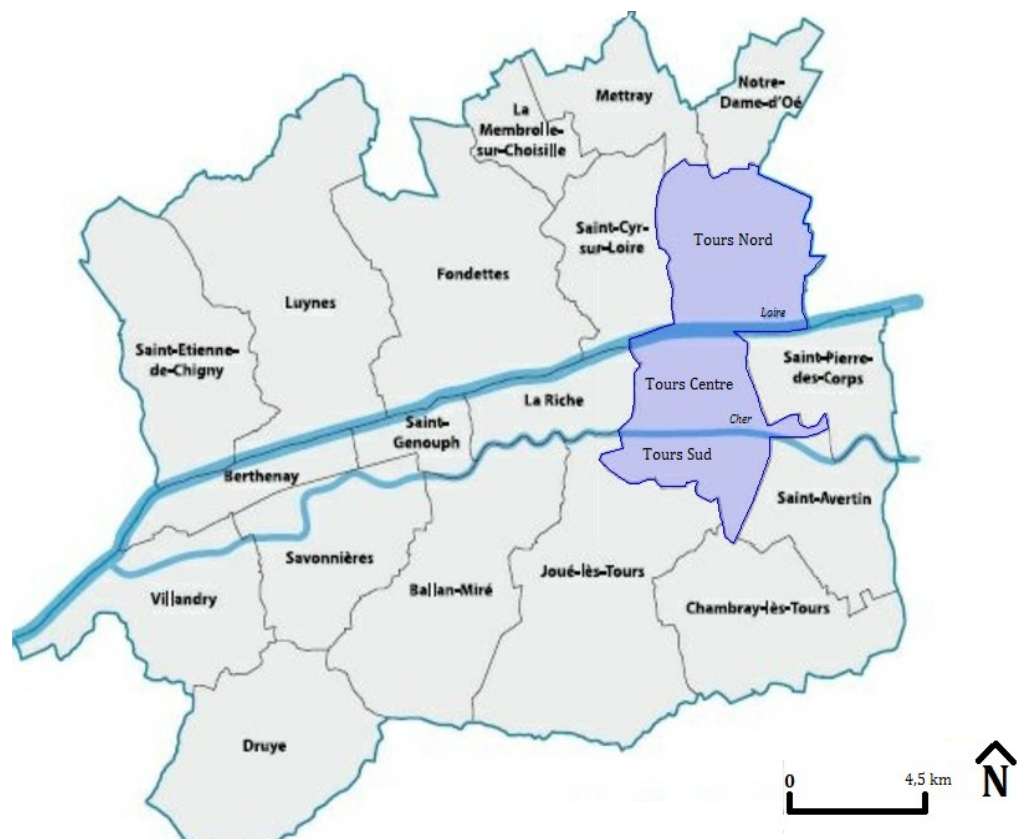
Carte 1: Localisation de la région Centre en France
Source: hist-géo.com Réalisation: Alexandre Ahier

C'est la plus grande ville de la région Centre, elle s'étend sur 34,36 km² et compte 138 700 habitants.

Carte 2: Localisation de Tours en région Centre
Source: hist-géo.com Réalisation: Alexandre Ahier

La ville de Tours est le chef-lieu de 7 cantons, dont l'intercommunalité est assurée par la Communauté d'Agglomération "Tours Plus" qui, fort de ses 290 000 habitants, représente presque la moitié de la population du département d'Indre-et-Loire et constitue ainsi la première agglomération de la région Centre.

L'agglomération tourangelle s'étendant au nord de la Loire et au sud du Cher, la ville est séparée en trois entités plus ou moins distinctes les unes des autres : Tours nord (au nord de la Loire), Tours centre (qui correspond à la ville entre Loire et Cher) et Tours sud (au sud du Cher).



Carte 3: Localisation de Tours dans la communauté d'agglomération Tour(s) Plus
Source: agglo-tours.fr *Réalisation: Alexandre Ahier*

Ville d'art et d'histoire, la ville de Tours est engagée dans une politique d'animation et de valorisation de son patrimoine architectural, bâti, naturel et industriel.



Photo 1: L'hôtel de ville
Source: wikipédia



Photo 2: La basilique Saint-Martin
Source: touraineloirevalley.com

Depuis l'année 2000, Tours et le Val de Loire ont été classés au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre de "paysage culturel".



Photo 3: Ancienne gabare au pied du pont Wilson
unregardsurtours.blogspot.com

Source:

Tours est une ville carrefour qui a toujours affirmé cette vocation.

En effet, elle se situe au centre d'une étoile autoroutière : l'A10 reliant Paris à Bordeaux, l'A28 Rouen-Tours et l'A85 Angers-Vierzon reliant la ville à la façade ouest et à la vallée du Rhône.

Ce maillage est complété par un grand nombre de routes nationales.

La ville est également desservie par deux gares importantes : la gare Tours-Centre et la gare Tours-Saint-Pierre-des-Corps principalement pour les relations TGV, qui met le centre-ville à une heure dix de la capitale parisienne et relie Tours avec les grandes villes françaises et européennes par de nombreuses liaisons directes quotidiennes.



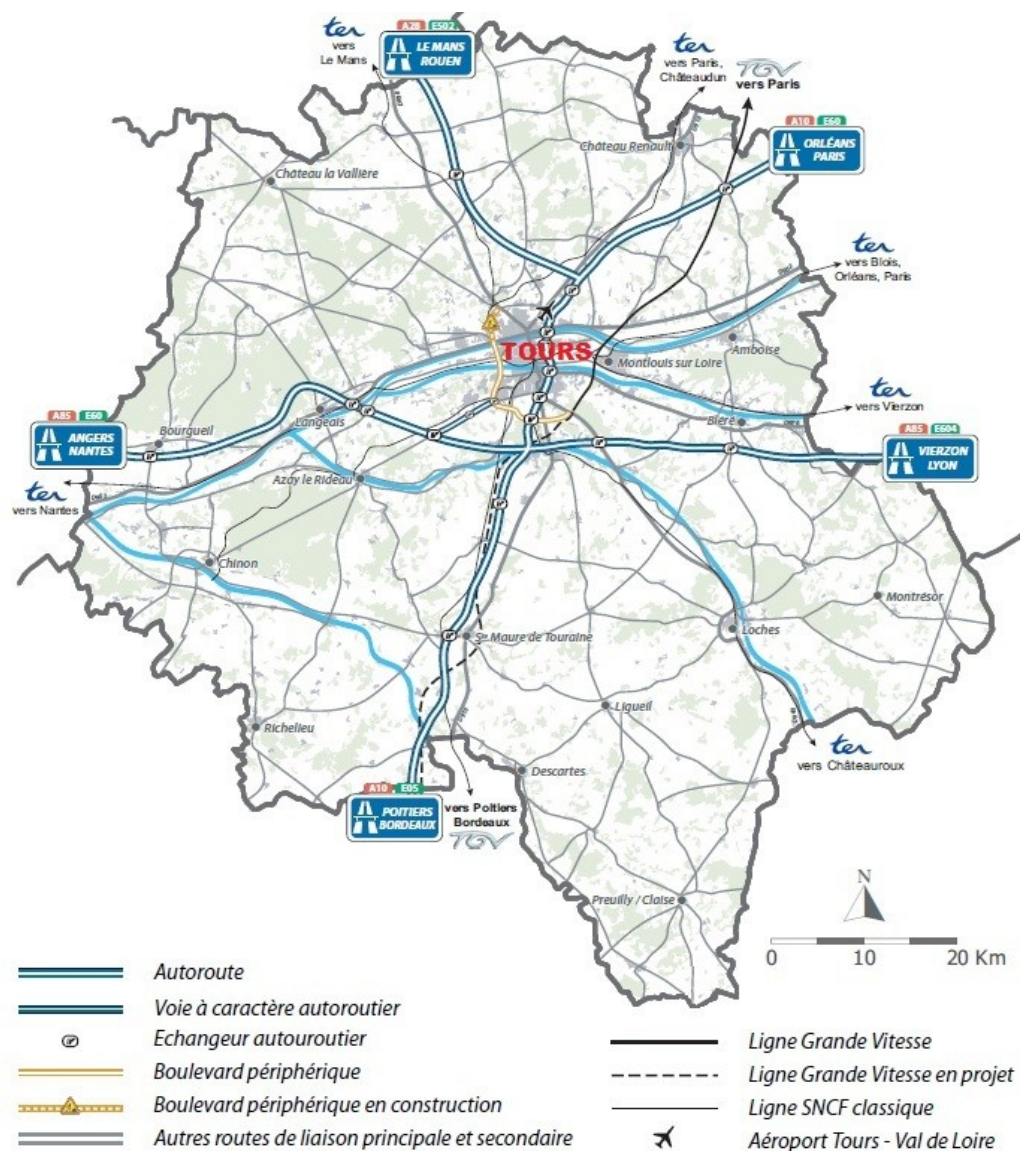
Photo 4: le TGV en gare de Tours

Source: flickr.com

De plus, dotée d'un aéroport, l'aéroport Tours Val de Loire, Tours bénéficie d'une très bonne accessibilité aux flux nationaux mais également internationaux (Angleterre, Espagne, Allemagne...).



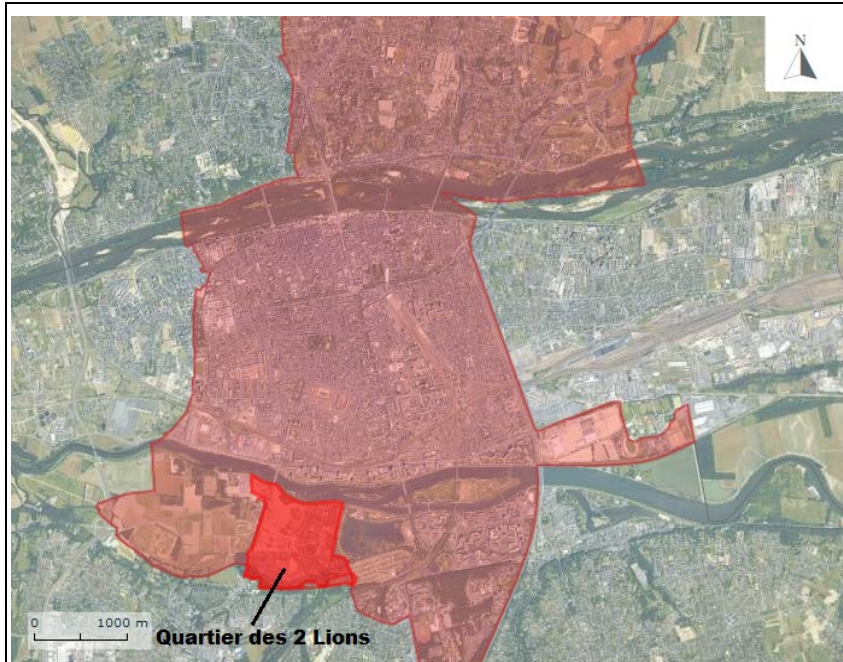
Photo 5: l'Aéroport Tours Val de Loire *Source: fredpilote.fr*



Carte 3: Les infrastructures de transport en Indre-et-Loire
Source: Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine

B. L'intégration du quartier des Deux-Lions au tissu urbain

Le Quartier des Deux-Lions est situé sur la partie sud de la ville de Tours, sur un terrain de 78 hectares, à proximité des rives du Cher et au Nord de Joué-lès-Tours.



Carte 4: Localisation du quartier des Deux-Lions dans Tours

Source: DynMAP

Réalisation: Alexandre Ahier

Ce quartier est encadré par de beaux espaces : la plaine de la Gloriette à l'ouest, le Lac de la Bergeonnerie à l'est, les coteaux du Petit Cher au sud et les rives du Cher au nord.



Photo 6: vue d'ensemble du quartier des Deux-Lions

Source: 2lions.fr

Des espaces publics de qualité (choix des végétaux, matériaux et mobilier urbain) et une architecture résolument contemporaine, qui font l'identité du quartier et permettent de renouer avec une mixité gage de qualité de vie.

L'emplacement de l'actuel quartier des Deux-Lions situé sur la rive sud du Cher était autrefois un vaste terrain humide.

Appartenant à l'origine à la commune de Joué-lès-Tours, ce terrain a été annexé par Tours dans les années 1960. Le quartier des Deux-Lions doit son existence à Jean Royer, alors maire de Tours (de 1959 à 1995) et l'esprit de ce pionnier reste perpétué par le maire actuel Jean Germain.

En effet, la ville de Tours manquant cruellement de terrains à bâtir et d'espaces consacrés au développement économique, il a été décidé de créer ce quartier regroupant des activités et équipements high-tech.

L'opération de remblaiement du site (3 millions de m³) de matériaux, qui dura une décennie, créa une polémique car elle supprima une des zones d'expansion des crues du Cher.



Eté 1997

(Source: archives municipales de la ville de Tours)



Mai 2011

Photo 7: vue de la berge du quartier des 2 Lions lors de sa construction, et aujourd'hui
Source: Alexandre Ahier

Aujourd'hui ce quartier se développe sur des terrains situés à 1,50 m au-dessus des plus hautes crues connues du Cher.



Photo 8: vue du quartier des 2 Lions il y a 11 ans
Source: article de la "Nouvelle République" du 15/03/2000
(archives municipales de la ville de Tours)

Initialement, le quartier des Deux-Lions a été pensé pour devenir une technopôle, le projet est devenu au fil des ans un véritable quartier de ville appuyé sur 3 axes : mixité, densité et environnement.

1- La mixité,

La volonté politique au sens premier du terme a été de :

- faire cohabiter ensemble, le plus harmonieusement possible différences classes sociales, en mélangeant du logement social, du logement d'accession privé, différentes topologie d'habitats (maisons, immeubles).
- faire cohabiter une mixité fonctionnelle: avoir des étudiants, des habitants, des entreprises, des espaces de loisirs,

en rupture majeure avec le quartier préexistant de périphérie sud de la ville de Tours dit des "Rives du Cher" situé au nord du Cher des années 1960 : tours, barres, sectorisation, ségrégation spatiale et humaine.



Photo 9: Le quartier des Rives du Cher
Source: Alexandre Ahier

2- La densité,

faite pour ramener les gens dans la ville, en densifiant les maisons et en construisant de petits immeubles.

3- L'environnement,

qui a consisté à réfléchir à l'organisation de la trame de vie, ou et comment se rencontrent les gens, et enfin, comment le quartier s'organise avec la nature environnante.



*Photo 10: vue bâtiments et jardin allée Ferdiand de Lesseps
Source: 2lions.fr*

Depuis 1989, le Quartier des Deux-Lions est une Zone d'Aménagement Concerté, Concession Publique d'Aménagement, afin d'être considéré comme cible prioritaire dans la politique d'aménagement de la ville.

Aujourd'hui, on constate un éloignement du quartier des Deux-Lions par rapport au centre-ville de Tours et à cause de la rivière Cher, d'importantes césures avec la trame urbaine et les grandes infrastructures situés sur la rives nord du Cher.

Pour atténuer cette césure, on assiste depuis quelques années au développement d'axes de circulations et cheminements qui permettent de rendre le quartier plus accessible et central, avec la création d'une passerelle piétonne aujourd'hui accessible, et la mise en service d'une future ligne de tramway nord-sud disponible en 2014.

La passerelle piétonne, le "fil d'Ariane" franchit le Cher d'un seul jet de plus de 200 m et relie ainsi les Deux-Lions au quartier voisin des rives du Cher en formant un belvédère au-dessus des îles. Elle se prolonge par une "coulée verte" qui chemine vers le Lac de la Bergeonnerie.



Photo 11: La passerelle piétonne le "fil d'Ariane"

Source: Alexandre Ahier

A partir de 2014 le Tramway de Tours traversera le quartier en empruntant un nouveau pont dédié sur le Cher, puis la grande avenue Ferdinand de Lesseps et enfin l'avenue de Pont-Cher plus au sud.



Photo 12: futur pont sur le Cher

Source: letramdetours.net

En plus du tramway et des bus, ce pont sera réservé aux piétons, vélos et autres circulations douces.



Carte 5: les points de connexions entre le quartier des 2 Lions et le reste de la ville

Source: DynMap

Réalisation: Alexandre Ahier

La population des Deux-Lions en quelques chiffres :

L'objectif initial des Deux-Lions était d'atteindre 5000 habitants, 4000 salariées et 5000 étudiants, soit 10400 habitants

Actuellement, on dénombre dans ce nouveau quartier 2136 habitants, 2892 salariés et 4800 étudiants, soit 9828 habitants, mais le quartier devrait encore fortement se développer puisque de nombreux logements sont encore en construction et de nouvelles entreprises continuent de s'installer.

II. Une vie de proximité riche et de nombreux équipements

A. Une activité économique en développement

Construit en 2009, un grand espace de 21000 m², de commerce, loisir et restauration : « l'Heure Tranquille » conçu par le cabinet d'architecture CVZ a l'ambition de devenir le cœur de vie du quartier.

L'Heure Tranquille, conçu comme un lieu de villégiature pour une pause shopping ou une pause détente est aussi un lieu de promenade avec sa large fontaine centrale et ses rues partiellement couvertes par une membrane translucide.

Ce centre commercial offre aussi un parc souterrain de 1000 places « Ciel en Arc », ainsi qu'un espace jouxtant et dédié au tertiaire : « Lions-Azur », de 12000 m² de bureaux.



*Photo 13: Entrée est de
l'Heure Tranquille
Source: Alexandre Ahier*



*Photo 14: La membrane translucide de L'Heure Tranquille
Source: observatoirephotographique.fr*

Au sud de l'Heure Tranquille, se trouve un multiplexe de douze salles de cinéma du groupe CGR, un espace bowling comprenant des pistes de bowling, des billards et un bar, ainsi qu'un McDonald's.

Des immeubles de bureaux d'entreprises telles que Bouygues Telecom, Tonalite , sont implantés le long de l'avenue Ferdinand de Lesseps.



Au sud du quartier est implanté un parc d'activités ("Business pôle"), situé le long de l'Avenue Marcel Dassault et du petit Cher.

*Photo 15: un des bâtiment situé au sud du quartier des 2 Lions
Source: Alexandre Ahier*

Ce parc d'activité regroupe plusieurs bâtiments indépendants et harmonieusement construits, avec des espaces communs arborés.



*Photo 16: Acticampus, complexe de 4 bâtiments pour l'accueil d'entreprises
Source: Alexandre Ahier*

B. Des activités culturelles et sociales variées

Une association de quartier "Vivre les Deux-Lions" :

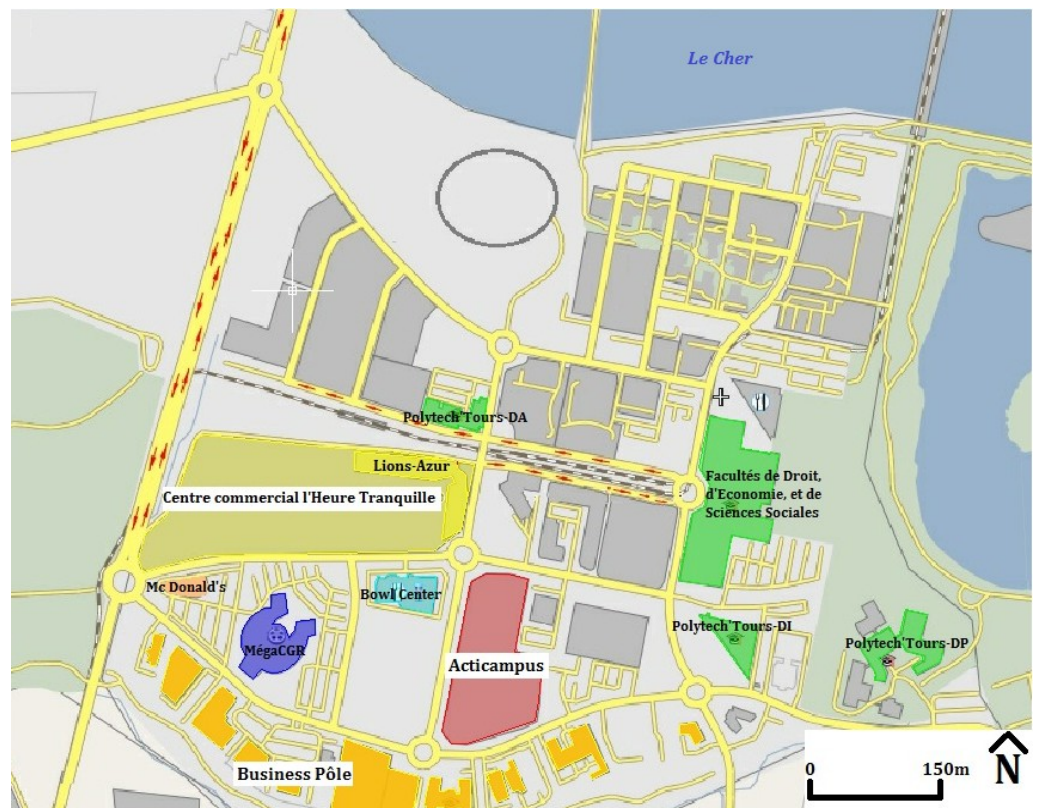
L'association Vivre les Deux-Lions a été créée le 11 mai 2010, sur la base d'un collectif déjà existant "collectif des Deux-lions", afin de pouvoir légitimer ses actions dans une structure ayant une base juridique et ainsi avoir plus de poids pour faire remonter les revendications des habitants, commerçants et entreprises du quartier, aux institutions et aussi réaliser des animations et créer du lien social entre les habitants et les autres acteurs du quartier.

Les établissements d'enseignement supérieur :

Le campus des Deux-Lions, comprend de nombreux établissements d'enseignement supérieur :

- Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales de Tours
- Institut d'administration des entreprises de Tours
- Institut des métiers et des technologies (IMT)
- Polytech'Tours

Sur les presque 5000 étudiants inscrits dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur, 3700 sont à l'UFR de Droit, Economie et Sciences sociales et 900 dans les trois départements de Polytech'Tours.



Carte 6: Localisation des activités économique, culturelles et sociales dans le quartier des 2 Lions Source: Wikimapia

Réalisation: Alexandre Ahier

C. Une coulée verte et des espaces publics remarquables

On note une grande qualité des espaces publics au sein du quartier.

En effet, les espaces publics font l'objet de traitements extrêmement qualitatifs par le choix des végétaux, des matériaux et du mobilier urbain.

Cette option permet l'émergence de l'identité du quartier et augmente son attractivité auprès des investisseurs et des nouveaux habitants.

Une trame majeure d'espaces publics structure le quartier et le rattache à son environnement.

Les voiries sont positionnées sur un plan orthogonal orienté selon les 4 points cardinaux, ce qui permet de dégager des perspectives sur les éléments forts précités.

Un grand mail orienté Est-Ouest est l'épine dorsale de l'ensemble du Quartier. Il organise la liaison entre le lac et le Parc de la Gloriette. C'est l'allée Ferdinand de Lesseps.

Pour atténuer le télescopage entre ce tissu dense et le parc de la Gloriette, l'axe s'évase en une esplanade enherbée. Les bandes bâties sont implantées en plots sur l'avenue, adoucissant aussi l'impact visuel du front urbain.

La création d'un aménagement paysager rappelle les jardins japonais, des îlots plantés d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces tous exotiques ou aromatiques, le sol est recouvert de copeaux d'écorces et d'herbe, et des chemins piétonniers sillonnent cet archipel.



Photo 17: l'allée Ferdinand de Lesseps et ses "salons-jardins"
Source: Alexandre Ahier

Cette partie du quartier est aussi celle qui pousse plus loin le développement durable, avec l'opération d'habitat "Maisons-Blanches" bâtie autour d'un jardin linéaire pouvant stocker les eaux pluviales.



Photo 18: l'opération d'habitat "Maisons-Blanches"
Source: Alexandre Ahier

La nature s'invite dans le quartier par des coulées vertes, des cheminements piétons et des pistes cyclables reliées au tracé de "la Loire à vélo". Une armature d'espaces publics renforçant le végétal se tisse, fixant durablement l'identité du quartier.

Les espaces publics et privés ne s'opposent pas, des espaces contigus séparent les divers types d'habitat qui se fondent les uns dans les autres dans un usage appuyé du végétal. L'intégration dans le paysage s'illustre dans la coulée verte qui régit déjà l'esthétique du nord du quartier.



Photo 19: la coulée verte au nord du quartier des Deux-Lions
Source: 2lions.fr

Cette coulée verte est composée de percolations piétonnes qui s'insinuent dans les îlots, tissant à l'échelle du quartier un réseau des mobilités douces reliées à la nature et au centre-ville, par la passerelle "fil d'Ariane" construite sur le Cher.



Photo 20: différentes vues de la coulée verte

Source: Alexandre Ahier

On trouve d'autres espaces publics au sud du quartier et notamment la promenade longeant le Petit Cher.



Le petit Cher est l'un des vestiges du Cher historique.

Il permet de rencontrer une faune et flore très variée et encore sauvage.

Photo 21: le petit Cher

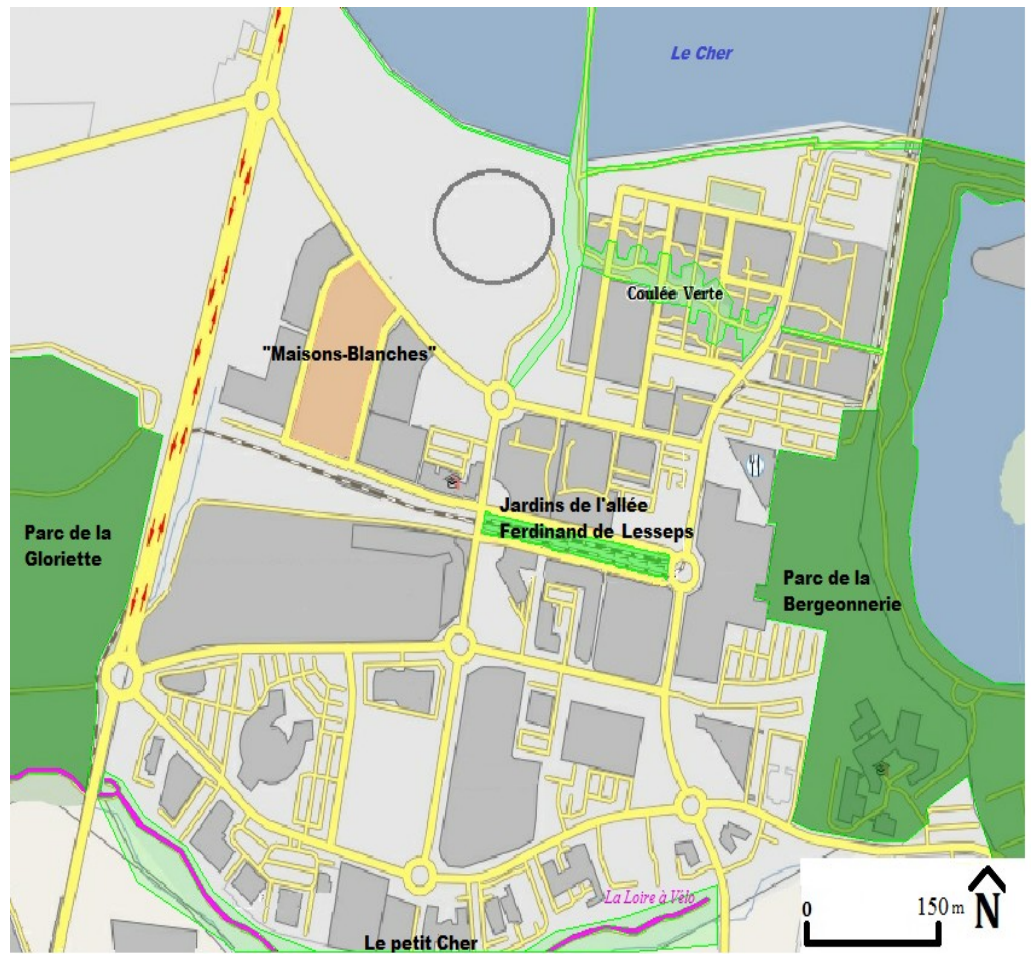
Source: Alexandre Ahier

Cette promenade au bord du petit Cher se voit traversée par le circuit Loire à vélo, il y a donc de nombreuses pistes cyclables aménagées le long de cet endroit verdoyant.



Photo 22: le petit Cher et ses pistes cyclables

Source: Alexandre Ahier



Carte 7: Trame verte et espaces publics remarquables du quartier
Source: Wikimapia Réalisation: Alexandre Ahier

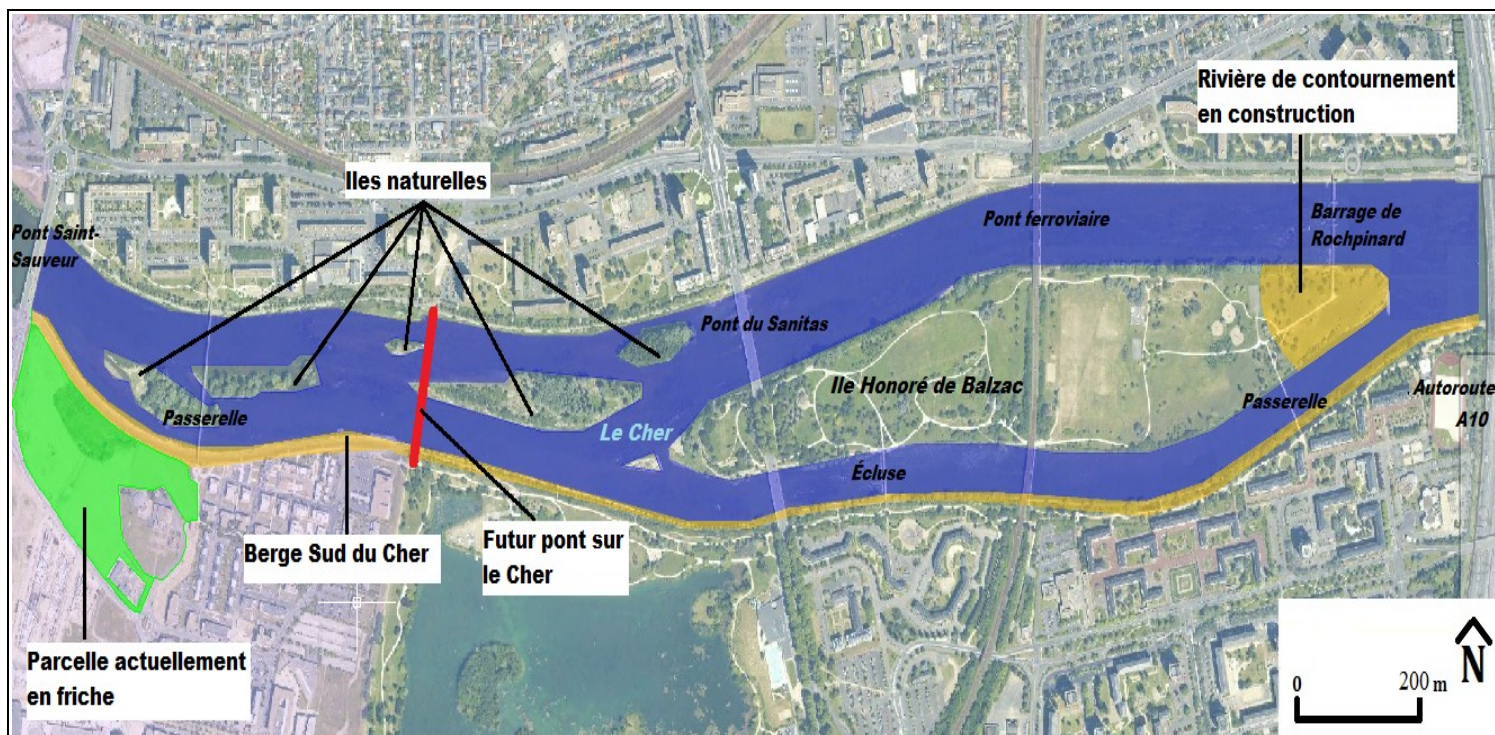
III. Présentation du site d'étude: les berges du Cher

A. Situation géographique

Les berges du Cher constituent la limite nord du quartier des Deux-Lions. Elles proposent un cadre naturel remarquable avec notamment la possibilité de se promener à pied ou en vélo.

Cependant on constate que les berges du Cher ont actuellement un potentiel d'aménagement sous-exploité et ont une attractivité faible comparée aux berges de la Loire, situées de l'autre côté de la ville de Tours, à environ 3 km au nord.

De plus, on note la présence d'une grande friche naturelle, avant d'arriver sur les berges, qui est actuellement envahit d'herbes folles et dont l'aménagement est inexistant, ce qui ne facilite pas la valorisation de ces berges et le lien avec le coeur du quartier des Deux-Lions.



Carte 8: Localisation et situation du site d'étude

Source: DynMap

Réalisation: Alexandre Ahier

B. Fréquentation actuelle et potentielle du site

Les berges du Cher accueillent différents usagers.

- **les promeneurs :**

Ce sont surtout des personnes âgées, parfois accompagnées de leurs animaux, qui profitent du calme et de l'aspect verdoyant en rupture avec les grands immeubles du quartier voisin des rives du Cher.

- **les sportifs :**

Les coureurs et les cyclistes y voient un excellent itinéraire d'entraînement. Le parc de la bergeonnerie et ses nombreuses pistes permet d'enrichir le parcours.

- **les pêcheurs :**

De nombreux pêcheurs se retrouvent sur les berges du Cher, et notamment près de la station de captage où se situent les meilleures prises.

- **les usagers potentiels :**

L'arrivée du tramway d'ici 2014 va permettre de dynamiser le quartier des Deux-Lions et créer de l'activité pour ses berges qui vont voir leur fréquentation augmenter.

De plus le bassin d'eau vive en construction sur l'île Balzac va renforcer le développement des rives du Cher en attirant des sportifs d'un nouveau genre (canoë-kayak).

C. Analyse des atouts et des contraintes de la zone étudiée

1) Une zone inondable fragile

La rivière Cher peut être définie comme une véritable mosaïque de milieux qui se sont constitués au gré des divagations de la rivière dans son lit majeur : bancs de sable, grèves, îles, végétations arborées alluviales.



*Photo 23: Vue du Cher
Source: Alexandre Ahier*

- **Le régime hydrologique du Cher**

Le débit du Cher a été observé pendant une période de 43 ans (1966-2008), à Tours.

Le bassin versant de la rivière est à cet endroit de 13920 km².

Le débit moyen interannuel de la rivière à Tours est de 95,6 m³ par seconde.

Le Cher présente des fluctuations saisonnières importantes et nettement supérieures à celles de la Loire, avec :

- des hautes eaux d'hiver-printemps portant le débit mensuel moyen à un niveau de 112 à 196 m³ par seconde, de décembre à mai inclus (avec un maximum de janvier à mars, surtout en février);
- et des basses eaux d'été, de juillet à septembre inclus, avec un minimum mensuel moyen de 27,8 m³ par seconde au mois d'août.

En période d'étiage, période de l'année où le débit d'un cours d'eau atteint son point le plus bas, le débit minimal du Cher peut chuter jusque 4,3 m³ par seconde.

- **Les risques dus aux crues**

Le Cher ont connu bien souvent des crues importantes et dévastatrices pour la ville.

Le phénomène climatique majeur qui peut être à l'origine des crues est provoquées par de fortes pluies venant de l'océan Atlantique.

En plus des crues du Cher, des inondations peuvent être provoquées par des remontées de nappes phréatiques.

Si des éléments pluvieux exceptionnels surviennent, au niveau d'étiage inhabituellement élevé se superposent les conséquences d'une recharge importante. Le niveau de la nappe peut atteindre la surface du sol et la zone est alors totalement envahie par l'eau.

Les crues du Cher sont importantes. En effet, d'après la "Banque Hydro - Station K6710910" située au niveau du pont du Sanitas, les valeurs du débit instantané maximal du Cher sont :

- en crue biennale : 510 m³/secondes
- en crue quinquennale : 740m³/secondes
- en crue décennale : 880 m³/secondes
- en crue vicennale : 1000 m³/secondes
- en crue cinquantennale : 1200 m³/secondes

Au fil des siècles, les crues se sont succédées, et ont eu parfois des conséquences catastrophiques.

Historique des dernières crues du Cher:

- Juin 1856: 6,25 m au pont du Sanitas (crue majeure: débit: 1500m³/s)
- Mai 1940: 4,42 m au pont du Sanitas (crue centennale)
- Janvier 1982: 4,07 m au pont du Sanitas (crue décennale)
- Mai 2001: 3,54 m au pont du Sanitas (crue fréquente)

On note qu'il n'y a eu aucune crue majeure pendant tout le XX ème siècle.



*Photo 24: le niveau atteint par le Cher rue Auguste Chevallier (Tours), le 4 juin 1856
Source: toursmaville.hautetfort.com*

Depuis les années 1970, un programme de renforcement des digues est en cours de réalisation.

- **Le Plan de Prévention de Risque d'Inondation (PPRI)**

En référence à la loi du 22 février 1995, un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation approuvé par Arrêté Préfectoral est applicable pour la rivière Cher (servitude d'utilité publique).

Les documents graphiques et le règlement identifient deux types de zones :

- *La zone à préserver de toute urbanisation nouvelle* qui correspond aux zones inondables non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées.
- *La zone inondable urbanisée* qui correspond à des secteurs inondables construits, où le caractère urbain prédomine.

L'aléa hydraulique correspond à la submersion prévisible (hauteur d'eau, vitesse du courant).

Pour identifier l'aléa hydraulique, trois critères sont pris en compte :

- l'extension des crues,
- la différence entre la côte des plus hautes eaux connues et celle du terrain donne la profondeur de submersion,
- le comportement prévisible du système de protection.

On distingue quatre niveaux d'aléas : l'aléa faible avec une profondeur de submersion inférieure à 1 mètre sans vitesse marquée, l'aléa moyen, l'aléa fort, l'aléa très fort avec une profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec une vitesse moyenne forte.

Le projet d'aménagement se situe sur la zone du PPRI où l'aléa est **faible** pour ce qui concerne le terrain situé au nord-ouest du quartier des 2 lions, tandis qu'il possède un aléas **très fort** concernant les îles et les berges du Cher.

Le site est classé ainsi, car il est soumis à de fortes crues. L'interdiction d'urbaniser en vigueur sur le site a pour but de :

- éviter l'ajout de population sur une zone très exposée,
- maintenir les activités existantes sans augmenter le niveau des risques,
- préserver le champ d'expansion de crues.

- **Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document de planification dans le domaine de l'eau, élaboré par le comité de bassin, puis approuvé par le préfet coordonnateur de bassin.

Le premier SDAGE du bassin Loire-Bretagne, dans lequel est comprise la rivière Cher, est entré en vigueur le 1er décembre 1996.

Les objectifs du document adaptés au territoire de la ville de Tours étaient :

- gagner la bataille de l'alimentation en eau potable,
- poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de surface,
- retrouver des rivières vivantes et mieux les gérer,
- sauvegarder et mettre en valeur les zones humides,
- savoir mieux vivre avec les crues.



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Mais désormais, un nouveau SDAGE a été approuvé en octobre 2009 et couvre la période 2010-2015.

Il intègre des objectifs environnementaux à savoir :

- l'atteinte d'un bon état écologique des eaux en 2015,
- la non-détérioration des eaux de surface et des eaux souterraines,
- la réduction ou la suppression des rejets toxiques,
- le respect des normes et objectifs dans les zones où existe déjà un texte réglementaire ou législatif national ou européen.

Les orientations fondamentales et les dispositions du SDAGE révisé indiquent la marche à suivre, montrent la voie pour atteindre le bon état des cours d'eau et plans d'eau d'ici 2015.

Les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) correspondent à des déclinaisons locales des enjeux du SDAGE. Ils définissent les actions nécessaires à mettre en place.

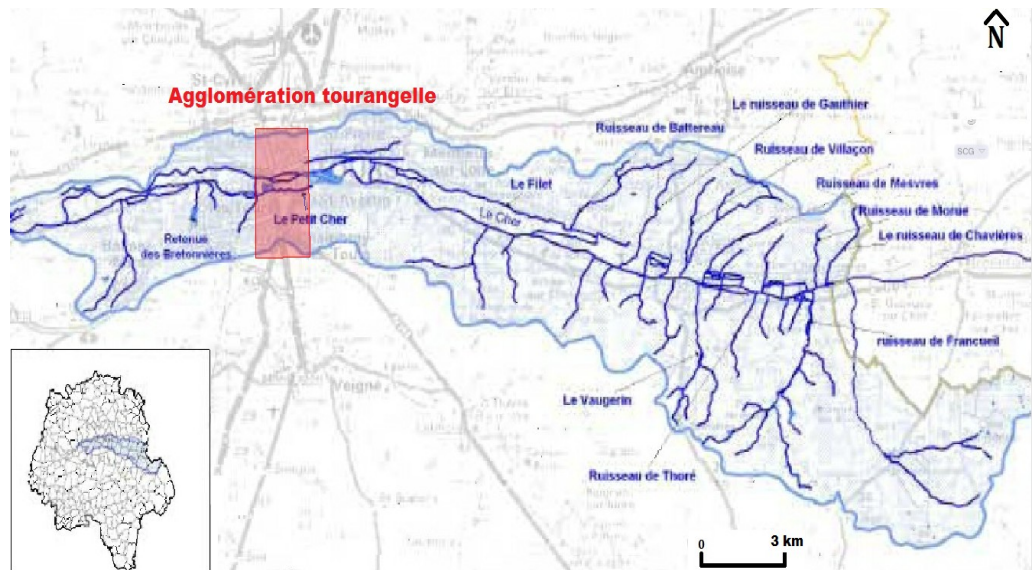
La partie Sud de Tours fait partie du SAGE du Cher Aval.

2) Une localisation privilégiée

a) **Le Cher, un corridor naturel de plus en plus attractif**

- Le fleuve: historique

Le Cher est une rivière du centre de la France d'une longueur de 367 km. Elle prend sa source à Mérinchal, dans le département de la Creuse, et se jette dans la Loire à Villandry, dans le département d'Indre-et-Loire.



Carte 9: régime hydrographique du Cher en Indre-et-Loire

Source: indre-et-Loire.pref.gouv.fr

Réalisation: Alexandre Ahier

Le Cher a été canalisé au droit de Tours au cours des années 1960, dans le cadre du grand projet urbain au droit du futur quartier des Deux-Lions, visant d'une part à rendre constructibles ses rives et d'autre part à protéger la ville d'inondations qui l'avaient dévastées par le passé comme en 1856.

Le cours de la rivière a été détourné, parfois à une distance de 500 mètres du cours initial, sur près de cinq kilomètres.



Photo 25: cours du Cher canalisée et redessinée au cours des années 1960

Source: archives municipales de la ville de Tours

Dans le même temps, une ZUP (Zone d'Urbanisation Prioritaire), le quartier des Rives du Cher, était construite sur la rive nord du nouveau Cher. Au Sud du Cher, la partie Est de la plaine inondable a été remblayée pour créer le quartier des Deux-Lions. Une île artificielle a également été créée entre deux bras de la rivière pour accueillir des équipements sportifs: l'île Honoré de Balzac. Deux lacs artificiels de grande taille ont dans le même temps été creusés, tandis que de petits barrages étaient construits plus en amont. Le projet initial de 1965 prévoyait une rectification du Cher sur huit kilomètres, jusqu'à La Riche, avec la création d'une seconde grande île. Il fut cependant abandonné.

b) Une zone qui possède une très riche biodiversité

La France s'est dotée d'une stratégie nationale pour la biodiversité en 2004. Celle-ci a pour objectif de stopper la perte de la biodiversité dès 2010. Cela implique de maintenir : la diversité des gènes, des espèces, des habitats, le bon fonctionnement des écosystèmes, et de renforcer la connectivité des espaces naturels sur le territoire.

Le Grenelle de l'environnement (2008) est venu compléter les actions de la stratégie nationale par de nombreux engagements : élaboration de la trame verte et bleue, stratégie de lutte contre les espèces envahissantes, et de nouveaux plans pour les espèces en danger.

Maintenir la biodiversité, c'est maintenir la diversité des êtres vivants et des écosystèmes: la faune, la flore, les milieux mais aussi l'espèce humaine, et variétés domestiques ainsi que les interactions entre ces organismes. La biodiversité assure les fonctions indispensables à toutes les formes de vie de même qu'elle contribue à la qualité et à l'identité des paysages, participe au maintien de la qualité de l'eau, et assure la stabilité et la fertilité des sols.

La trame verte, outil d'aménagement du territoire, est constituée de corridors reliant ou servant d'espaces tampons à de grands ensembles naturels. Elle est complétée par une trame bleue formée des cours d'eau et des zones humides. L'objectif est de reconstituer un réseau d'échanges cohérent à différentes échelles du territoire pour que les espèces animales et végétales puissent, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer ; en bref, assurer leur survie.

Le Cher est un écosystème aquatique qui possède son propre cortège faunistique et floristique, qui doit impérativement être pris en compte dans les opérations d'aménagements.

- la faune présente sur le site :

Le Cher est un abri pour beaucoup d'animaux ; poissons ou mammifères. En effet, la diversité des espèces présentes, affirme sa richesse naturelle. Cependant la présence d'espèces animales invasives menace l'équilibre de l'écosystème du Cher.

En plus des castors (*Castor Fiber*), qui utilisent cette rivière comme couloir de migration, on trouve des ragondins (*Myocastor Coypus*) et des lapins de garenne (*Oryctolagus Cuniculus*), qui se font de plus en plus nombreux et contribuent à détruire les berges en y établissant leurs terriers.

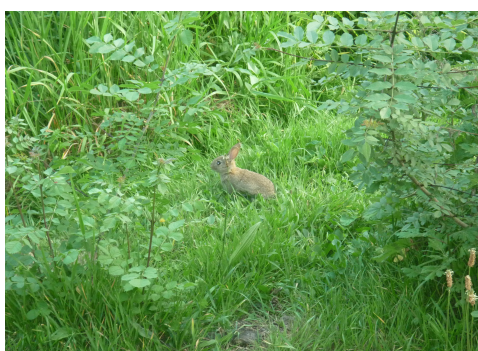


Photo 25 : un lapin sauvage sur les berges
Source: Alexandre Ahier



Photo 26 : un ragondin
Source: panoramio.com

Au niveau de l'ichtyofaune, on note la présence d'une quinzaine d'espèces différentes en fonction de la saison et du réchauffement de l'eau. L'aloise feinte (*Alosa Fallax*), la grande alose (*Alosa Alosa*), la lamproie de rivière (*Lampetra Fluviatilis*), la lamproie marine (*Petromyzon Marinus*) et le mulot (*Liza Ramada*) constituent la plus grande proportion des poissons présents sur le secteur.

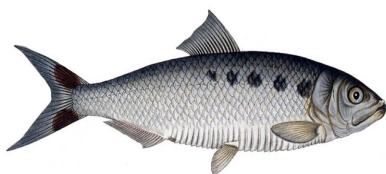


Photo 27 : la grande alose
Source: wikipédia



Photo 28 : la lamproie de rivière
Source: dinosoria.com

Au niveau de l'avifaune, les oiseaux présents sur le site sont :

Sur les berges : moineaux domestiques (*Passer Domesticus*), pigeons ramiers (*Columba Palumbus*), étourneaux (*Sturnus Vulgaris*) , martinets noirs (*Apus Apus*).



Photo 29: un étourneau
Source: Alexandre Ahier



Photo 30: un martinet noir
Source: wikipédia

Sur la rivière : grands cormorans (*Phalacrocorax Carbo*), hirondelles de rivage (*Riparia Riparia*) , sternes naines (*Sternula Albifrons*) , canards colverts (*Anas Platyrhynchos*), cygnes (*Cygnus Olor*).



Photo 31: groupe de canard colverts Source: Alexandre Ahier



Photo 32: un cygne tuberculé
Source: Alexandre Ahier

Les cygnes, espèce introduite, reviennent tous les printemps sur les rives du Cher.

- la flore présente sur le site :

Sur les berges, le tronçon étudié est très artificialisé, par la présence de nombreuses protections: enrochements, perrés, murs maçonnés ou en béton, talus engazonnés.

La ripisylve y est réduite, voir absente.
Seuls quelques herbacées (typha, jonc, carex) sont présents en pied de perrés.



Photo 33: vue des berges du quartier des 2 Lions
Source: Alexandre Ahier

Du côté du lac de la bergeonnerie et sur les îles naturelles, la ripisylve est beaucoup plus importante.

Les principales espèces rencontrées sont le saule blanc (*Salix Alba*), le frêne (*Fraxinus excelsior*), le saule fragile (*Salix Fragilis*), le peuplier (*Populus Nigra*) et l'aulne glutineux (*Alnus Glutinosa*).

D'un point de vue aquatique ce sont le macrophyte (*Myriophyllum Spicatum*) et la jussie (*Ludwigia Grandiflora*) qui restent les espèces les plus fréquentes.

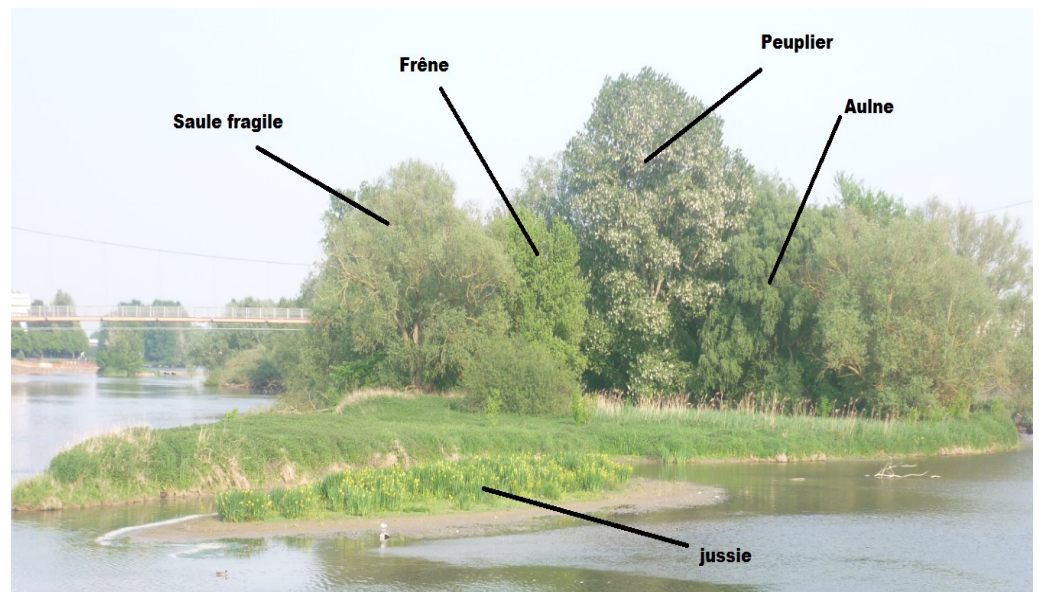


Photo 34: principales espèces végétales présentes sur les îles du Cher

Source: Alexandre Ahier

Réalisation: Alexandre Ahier

Ce sont des espèces extrêmement envahissantes, surtout la jussie, espèce invasive qui peut asphyxier très rapidement une rivières peu profonde : elle forme des herbiers si denses qu'elle empêche le développement des autres végétaux. De plus lorsque cette masse végétale meurt, sa décomposition entraîne une forte modification du pH de l'eau de la rivière et une diminution du taux de dioxygène dissous dans l'eau, qui est indispensables à la vie aquatique.

Un certain nombre de précautions sont donc à prévoir avant travaux d'aménagement pour éviter la dispersion de ces espèces invasives en dehors du site impacté.

3) La réglementation

- Zone Naturelle :

« Peuvent être classés en zone naturelle et forestière N, les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, touristique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels »
(article R-123-8 du Code de l'Urbanisme)

Les zones N « naturelles » sont constituées par les espaces participant à l'identité paysagère de Tours et accessoirement par des espaces cultivés.

Sur le site d'étude, on distingue plusieurs entités dont :

- les îles du Cher classées en zone N1
- l'île artificielle Honoré de Balzac classée en zone UP (jardins et parcs urbains de la ville)

Concernant les îles du Cher, bien que le milieu ait été artificialisé par le recalibrage du Cher dans les années 60, les boisements alluviaux des îles confèrent à ce site, le rôle de corridor écologique et d'habitat naturel pour la faune et la flore.

Objectifs en zone N1 :

- protéger les sites en raison de leur qualité paysagère et de leur intérêt écologique ;
- maintenir le caractère d'espaces naturels des différentes entités, éléments forts de la trame verte et bleue de la ville et de l'agglomération ;
- permettre des possibilités d'évolution pour les activités existantes et possibilités d'implantation pour les équipements publics et d'intérêt collectif ne portant pas atteinte à la qualité paysagère et écologique des lieux.

C'est une zone à protéger en raison de la qualité des sites et des milieux naturels, de leur intérêt écologique mais également en raison des risques

d'inondation (zone inondable d'aléa très fort du PPRI).

Seules sont autorisées les constructions et installations nécessaires au fonctionnement des services publics qui ne peuvent être implantés ailleurs pour différentes raisons notamment techniques.

Sont également autorisés, les équipements nécessaires au fonctionnement des installations sportives ainsi que les aménagements de surface admis par le PPRI.

- Le quartier des 2 Lions: une zone d'aménagement concerté (ZAC) :

Depuis la loi SRU, les Plans d'Aménagement de Zone (PAZ), documents réglementaires régissant les ZAC, doivent être intégrés dans les PLU.

La ZAC du quartier des Deux-Lions, aménagée depuis 1995, fait l'objet d'un classement particulier du point de vue zonage: Uszt.

Les zones complétées de l'indice "t" sont situées dans le corridor du futur tramway (environ 500m de part et d'autre du tracé).

Objectifs:

- poursuivre l'urbanisation de la rive sud du Cher et renforcer la mixité,
- permettre la réalisation de signaux urbains.

Avec comme règles générales:

- une implantation libre des constructions sous réserve d'une bonne insertion dans l'environnement.
- une emprise au sol de 60% de la parcelle en général, et 70% à 100% dans le secteur nord-ouest du quartier.
- une hauteur maximale de 10 à 22 mètres en général, et 65 mètres dans le secteur nord-ouest du quartier.

Aujourd'hui, les terrains restant à aménager se situent principalement en façade ouest le long de l'avenue Pont Cher face au parc de la Gloriette.

Ce quartier va en outre être desservi en 2014 par la première ligne de tramway, ce qui va le positionner sur un axe porteur de développement urbain nord-sud selon la volonté de la ville.

Deuxième partie:

**Les enjeux du quartier des Deux-Lions au centre
de la politique de la ville**

Dans cette partie nous allons répertorier les différentes problématiques qui apparaissent à la suite du diagnostic établi précédemment, des différentes visites et de la rencontre avec quelques acteurs du quartier et les habitants. Ces problématiques correspondent pour la plupart aux objectifs ciblés par la municipalité afin de répondre, au mieux, aux orientations proposées par le PADD adopté en 2009.

I. Un espace au potentiel d'aménagement sous-exploité:

- Le manque d'homogénéité et de praticabilité de la berge sud du Cher une discontinuité des cheminements des berges :

Le secteur d'étude s'étend, sur plus de trois kilomètres, côté rive sud de la rivière Cher ; depuis le pont Saint-Sauveur, jusqu'au pont autoroutier (A10).

Dans les années 1960-1970, de grands travaux de terrassements nécessaires à la constitution ex nihilo du quartier des Deux Lions, ont totalement bouleversé le lit naturel de la rivière Cher, qui a été canalisé sur tout le secteur.

Pour rendre ce nouveau quartier, aménageable et constructible, c'est-à-dire hors d'eau de 1,5 mètres au dessus des crues de la rivière Cher,

- des terres ont, à cette époque, été excavées à l'emplacement de l'actuel lac de la Bergeonnerie pour être déposées à proximité immédiate, compactées et constituer le socle de l'actuel quartier de Deux-Lions, avec pour conséquences de créer un secteur artificialisé, hétérogène et aux altimétries variées.

- la berge sud du Cher, lien physique des divers aménagements du site, a été reconstituée, sur tout son linéaire, par des enrochements et un bétonnage continu de la base du talus. Cette berge a la particularité d'avoir talus abrupt, à un degré au devant du cordon lagunaire du lac de la Bergeonnerie et à deux degrés au devant du socle des Deux-Lions et au devant de l'île Balzac.



*Photo 35: différents types de cheminements présents le long des berges
Source: Alexandre Ahier*

Sur la zone de la promenade jusqu'à l'île Balzac, il n'existe qu'un sentier en terre battue créé au fur et à mesure des passages des promeneurs. Cela ne facilite ni les déplacements ni les croisements sur le site surtout pour les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes. De plus, le sol n'est ni plat, ni stabilisé et un grand nombre de parties boueuses et de flaques d'eau sont présentes sur le chemin.

Ainsi, le type d'aménagement juste fonctionnel et défensif, mis en oeuvre aux cours de décennies précédentes, a aujourd'hui des répercussions négatives sur la praticabilité et l'attractivité de la berge.

- Une continuité piétonne et 2 roues, circulations "douces" à revoir :

Le cheminement accidenté, le long de cette berge, à l'aménagement paysager inexistant, à la végétalisation rase ou arbustive et spontanée, manque de lisibilité, de cohérence et d'attractivité pour les promeneurs, piétons, sportifs et cyclistes.

- Des pêcheurs qui ne peuvent pas avoir directement accès à l'eau :

Les gros enrochements et la végétation aquatique spontanée et invasive qui, tout le long de cette berge, les entoure, ne permettent pas aux pêcheurs de pouvoir pratiquer facilement leur passe-temps en pleine eau, sans risques pour eux-mêmes et leurs matériels.

La rudesse du rapport à l'eau, depuis ces berges sud, artificielles, sommairement aménagées, est un des effets majeurs marquants et paradoxal du site, dans une région tourangelle plus coutumière aux courbes et aux méandres naturelles de rivières tranquilles, certes parfois fougueuses, et aux grèves sablonneuses et herbacées, facilement accessibles.



Photo 36: un pêcheur posté sur le seul rebord de la berge
Source: Alexandre Ahier

- Le cadre exceptionnel qui manque de lieu de détente, de points de vues pour contempler les paysages du Cher et ses îles naturelles :

Malgré l'artificialisation du cours et des rives du Cher et la création de l'île Balzac, dans le secteur du quartier des Deux-Lions et de ses environs, la nature a en trente ans repris ses droits. En effet, de nombreux îles et îlets sont apparus spontanément au milieu de cette rivière peu profonde et se sont consolidés pour

former de riches ensembles verdoyants et vivants, dont certains sont arborés, mais qui actuellement ne sont pas accessibles depuis les berges de la rivière.



Photo 37: les îles naturelles du Cher
Source: Alexandre Ahier

- Le manque de lieux de détente, de points d'arrêts informatifs

Il est nécessaire que le public et les promeneurs apprennent à aimer ce lieu mais surtout à l'épargner. En effet, c'est lorsqu'il comprendra tous les enjeux et les conséquences qui dépendent de son comportement qu'il prendra conscience qu'il faut adopter une attitude respectueuse en ce lieu et de la nature qui les entourent.

- La déshérence d'une grande parcelle actuellement en friche

Au nord-ouest du secteur près du pont Saint-Sauveur et de l'avenue Edouard Michelin, la berge sud du Cher jouxte avec une grande parcelle herbacée actuellement en friche sur le socle du quartier des Deux-Lions.



Photo 38: vues du terrain actuellement en friche
Source: Alexandre Ahier

Dans les prochaines années, cette parcelle sera aménagée et peut-être construite en partie, en cohérence avec le plan d'ensemble d'urbanisation du quartier. En effet, la ville de Tours veut afficher sa modernité architecturale grâce à un projet ambitieux: la construction de deux tours (l'une de 41m et l'autre de 71m) qui accueilleront des programmes mixtes. Une vocation économique qui sera renforcé par l'implantation d'un village vertical sur pilotis.



Photo 39: esquisse du projet d'aménagement de la ville
Source: tours-maville.com

Ce terrain possède un très fort potentiel d'exploitation, car il pourrait faciliter l'intégration des berges du Cher au quartier des Deux-Lions.

II. L'arrivée du tramway



*Photo 40: le futur tramway à Tours
Source: agglo-tours.fr*

A. La problématique de la gestion des déplacements

L'agglomération tourangelles est le premier pôle urbain de la région Centre, et se développe rapidement. Sa population a augmenté de plus de 10% en 25 ans. L'une des problématiques actuelles concerne la gestion de cette croissance, notamment en matière de déplacements.

Dans le cadre du développement des mobilités durables, la ville de Tours a lancé un programme de réorganisation des transports en commun. De 2000 à 2006, la fréquentation du réseau de bus a augmenté de plus de 13%, et cela provoque une augmentation de la demande en transports collectifs.

L'enquête "ménages déplacements" de 2008 révèle que l'objectif fixé par le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Sitcat de réduire de 3 points la part d'usage de l'automobile a été largement atteint.

Ce constat se confirme davantage pour la marche (+ 10 points). Par contre, les modes de transports dont les résultats n'ont pas atteint les objectifs fixés par le PDU sont les transports collectifs (- 6 points) et le vélo (- 1 point) et ce, même si une progression est à noter.

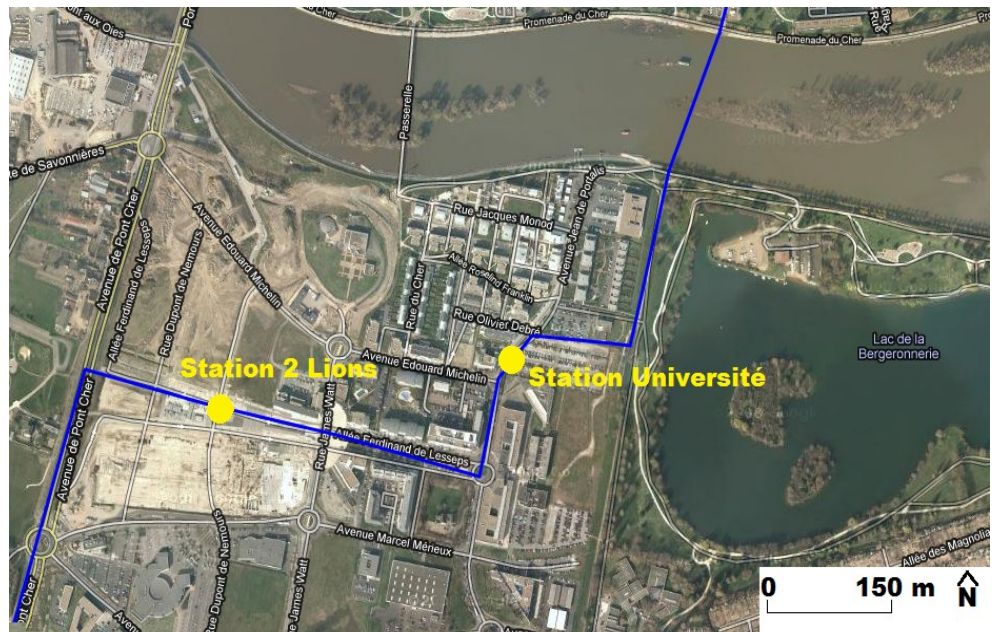
Le réseau de transports collectifs ayant atteint ses limites et pour éviter une saturation de la circulation urbaine, le conseil de développement a approuvé le projet du tramway le 3 octobre 2007. Il viendra compléter l'offre de bus dans le réseau urbain.

La mise en œuvre du nouveau réseau de bus avec les lignes renforcées et la mise en service de la première ligne de tramway doivent permettre de poursuivre le rééquilibrage des modes et limiter les effets de la diffusion du trafic urbain. Cela aura comme conséquence l'amélioration des conditions de vie urbaines par la mise en place d'une mobilité non-polluante, ainsi que l'apaisement des circulations routières en ville.

B. Le tracé de la ligne de tramway dans le quartier des Deux-Lions.

Le choix du tracé a pour but de répondre aux objectifs fixés dans le PADD de la ville en terme de transport et de mobilité: apaiser les axes routiers en développant les itinéraires de mobilités douces, faciliter la desserte des pôles stratégiques afin de renforcer leur accessibilité, et renforcer la perméabilité des tissus urbains.

Ce nouveau projet d'envergure sera composé d'une ligne qui reliera les quartiers nord de Tours au pôle urbain de Joué-les-Tours, en desservant le quartier des Deux-Lions par deux arrêts.



Carte 10: Passage du tramway dans le quartier des Deux-Lions

Source: Google Map

Réalisation: Ahier Alexandre

C. L'attractivité du tramway

L'attractivité du tramway ne se limite pas aux abords immédiats de la ligne. Les utilisateurs sont prêts à parcourir de 400 à 500 mètres pour rejoindre une station, soit l'équivalent de 10 minutes de marche.

Cette zone d'attractivité est appelée "corridor du tramway", et l'objectif du programme de développement des mobilités durables est de faire du corridor du tramway un axe fort du développement urbain.

D. La construction du pont sur le Cher

À l'occasion de l'arrivée du tramway, un pont est en cours de construction sur le Cher. La nouvelle traversée reprend l'emplacement d'un pont ferroviaire métallique détruit dans les années 1970.

Ce pont est dimensionné pour accueillir des bus et des tram-trains à grand gabarit sur une plateforme commune de sept mètres de large.

Les cyclistes seront relégués sur une piste cyclable côté amont de trois mètres de large et les piétons de l'autre côté, sur un trottoir de deux mètres.

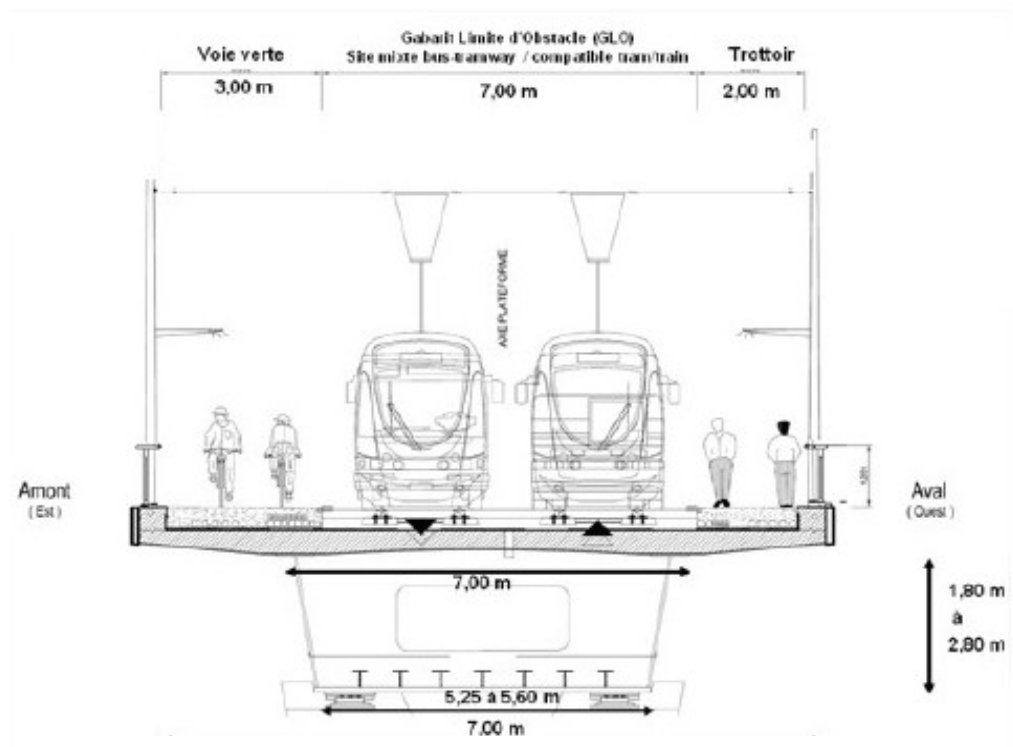


Figure 1: coupe transversale du futur pont sur le Cher

Source: letramdetours.net

E. La logique d'inter-connexion entre les différents modes de déplacements

L'objectif du projet d'aménagement va être d'intégrer le Cher et ses berges dans la logique de ce transport urbain, notamment au niveau de l'accès aux berges et de l'inter-connexion avec les différents équipements du quartier des Deux-Lions.

III. L'absence d'équipements sportifs au quartier des Deux-Lions

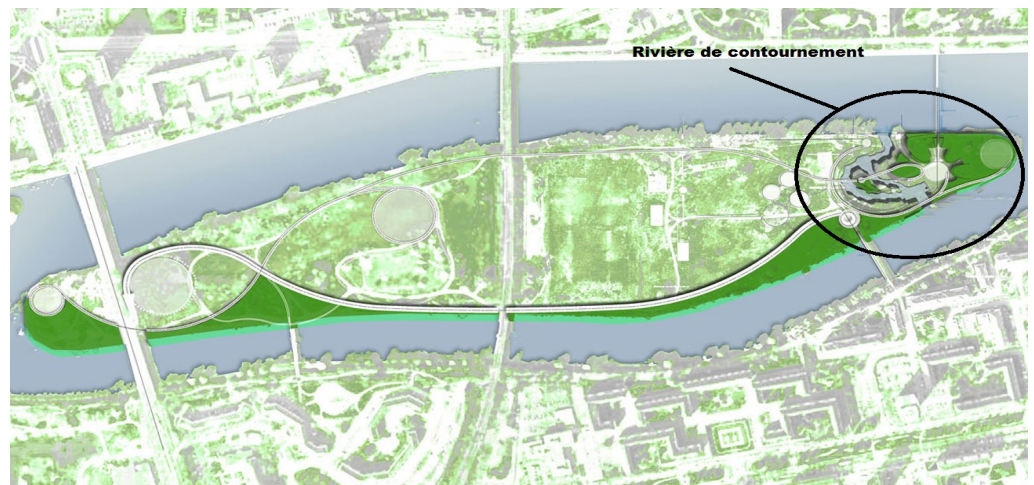
Le quartier des Deux-Lions se veut actif et en développement, mais on constate que les équipements sportifs sont inexistants.

Toutefois, on assiste à la réalisation d'une rivière de contournement et de pratiques en eaux vives sur l'île Honoré de Balzac.

Le projet initié depuis 1999, poursuit de nombreux objectifs:

- amélioration du cadre de vie,
- développement sportif et socio-éducatif,
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- animation urbaine.

Cette rivière de contournement va être aménagée à l'extrémité Est de l'île.



Carte 11: localisation de l'aménagement

Source: illex-paysages.com Réalisation: Alexandre Ahier

Elle sera composée d'un bassin de départ suivi de deux tronçons de rivières parallèles.

L'un servirait à la remontée des poissons et à la pratique du canoë-kayak, l'autre à la pratique du kayak « free-style » sur une vague à surf.

Tout au long de ce parcours, des aménagements seront réalisés pour permettre une pratique modulée et évolutive des sports aquatiques, avec notamment des obstacles amovibles.



Photo 41: vue du futur bassin d'eaux vives

Source: illex-paysages.com

Prévu pour 2010, les premiers travaux ont conduit à la découverte de déchets enfouis dans les remblais au moment de la canalisation du Cher.
Le projet stoppé en 2009 devrait ouvrir pour septembre 2011.

La liaison de cet équipement avec le quartier des Deux-Lions n'est pas évidente.

L'écluse reliant l'île Balzac à la berge sud du Cher est située avant le bassin et empêche le passage des bateaux.

On note également l'absence de pontons de mise à l'eau des embarcations.

Des aménagements en relation avec le futur bassin d'eaux vives sont nécessaires pour rentrer dans une logique de développement sportif du quartier.

Troisième partie:

Propositions d'aménagement, création d'une nouvelle transversalité dans le long des berges du Cher pour renforcer l'attraction du quartier des Deux-Lions

I. Mise en perspective du projet d'aménagement

A. Les orientations stratégiques du projet d'aménagement

Au cours de l'analyse du site, nous avons constaté que la berge sud du Cher a actuellement un potentiel d'aménagement sous-exploité et une attractivité faible qui nuit au développement du quartier des Deux Lions. Pour ce faire, nous nous devons de la renforcer en proposant un projet d'aménagement emblématique.

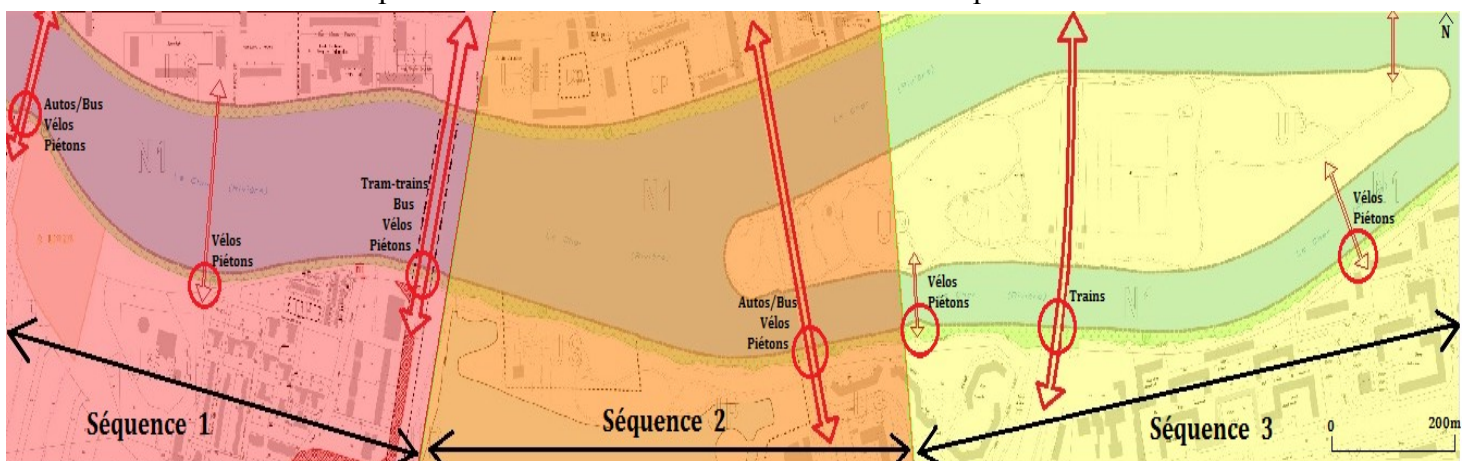
B. La thématique du projet d'aménagement

Pour renforcer l'attractivité du quartier des Deux Lions recherchée depuis sa création, le projet d'aménagement de la berge sud du Cher, développera la thématique du mouvement combiné : eau, transports, proximité, accessibilité.

C. L'empreinte du projet d'aménagement

La réponse aux problématiques posées, sera un projet de création d'aménagement global et transversal, qui s'étendra dans le secteur du quartier des Deux Lions et au-delà, sur trois kilomètres.

Ce projet sera décomposé en trois séquences, d'un kilomètre chacune, le long de la berge sud du Cher, depuis le pont Saint-Sauveur à l'ouest, en passant par la passerelle piétonne "fil d'Ariane", le futur pont du tramway, le pont routier du Sanitas, l'écluse, le pont ferroviaire, jusqu'à la passerelle piétonne à proximité du futur bassin d'eau vive situé à la pointe est de l'île Balzac.



Carte 12: localisation du territoire du projet
Source: PLU Tours Réalisation: Alexandre Ahier

II. Le projet d'aménagement

A Un tout cohérent

Ce projet est un tout cohérent, de plus de trois kilomètres de long, dont le mouvement combiné, à l'échelle de l'aménagement du territoire du quartier des Deux Lions élargi, s'appuie sur:

- le fil conducteur, à la forte charge poétique et ludique, qu'est le cours d'eau du Cher, aux variations de niveaux importantes,
- la diversité, très prometteuse, de la topologie et de la biodiversité présentes sur la berge sud et les îles mitoyennes,
- les nombreux moyens de transports et points d'arrêts multimodaux disponibles qui permettent aux piétons, cyclistes et automobilistes d'accéder au site en tous points de sa transversalité.

L'attractivité du projet pour les habitants du quartier des Deux Lions et ceux de l'agglomération de Tours, en fera sa vitalité. Sa symbolique fédérative et emblématique en assurera son rayonnement et sa pérennité

B. Le rapport à l'espace temps

La combinatoire des trois séquences est soutendue par un rapport fin à la notion d'espace-temps: en combien de temps peut-on accéder à et parcourir tout ou partie du projet, selon divers modes et envies, sachant que l'utilisateur ne se trouve jamais à plus de cinq cents mètres d'un des huit points d'accès (en comptant celui, situé en retrait de la berge sud, au nord ouest du quartier en construction des Deux Lions)?

C Le traitement des séquences

Régie par un plan de composition d'ensemble, chacune des trois séquences exploite au mieux la portion de site traitée selon ses meilleures caractéristiques géophysique et biologique en présence.

Chaque portion de site est alors magnifiée par une recomposition du territoire à l'échelle urbaine et un aménagement paysager à vocation dominante pédagogique ou ludique ou sportive, à l'attention des publics variés qui la fréquente.

1) SEQUENCE 1 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre le pont Saint Sauveur et le futur pont du tramway



Carte 13: localisation de la séquence 1

Source: altaseco37.net

Réalisation: Alexandre Ahier

- Une grande parcelle à fort potentiel :

La grande parcelle identifiée en déshérence située au nord ouest du quartier des Deux Lions couvre une surface d'environ 5 hectares.

Elle a la qualité d'être à proximité de voies de circulations et points d'arrêts automobiles, autobus et vélos. Son accessibilité est aisée depuis le pont Saint Sauveur, depuis l'avenue de Pont Cher, mais aussi depuis l'avenue Edéouard Michelin un des axes majeurs conçu à la création du quartier des Deux Lions et qui la particularité de desservir des îlots d'habitations récemment construits et dont certains sont encore aujourd'hui en construction (opération immobilière "Maison Blanche").

- Une restructuration lourde, pour une meilleure communion avec le

quartier des Deux Lions

Le traitement complet de cette parcelle permettra de donner de la profondeur au réaménagement de la rive du Cher et de faire disparaître la fonction défensive de l'endiguement à deux niveaux actuel du quartier des Deux-Lions.

Le socle-remblai fondateur du quartier situé à 7m de hauteur par rapport au fond du Cher et 1,50 m par rapport aux plus hautes crues, conservé en partie sur ses côtés pour y implanter des installations sportives en plein air et d'un parcours santé complet, encadré par d'un côté un double mail planté et de l'autre un bois touffus en contact avec la station de captage, sera en son centre, très largement creusé en espaliers à la composition rayonnante, qui descendront, en un large éventail visuel, régulièrement par paliers d'un mètre jusqu'au niveau de l'eau moyen du Cher.

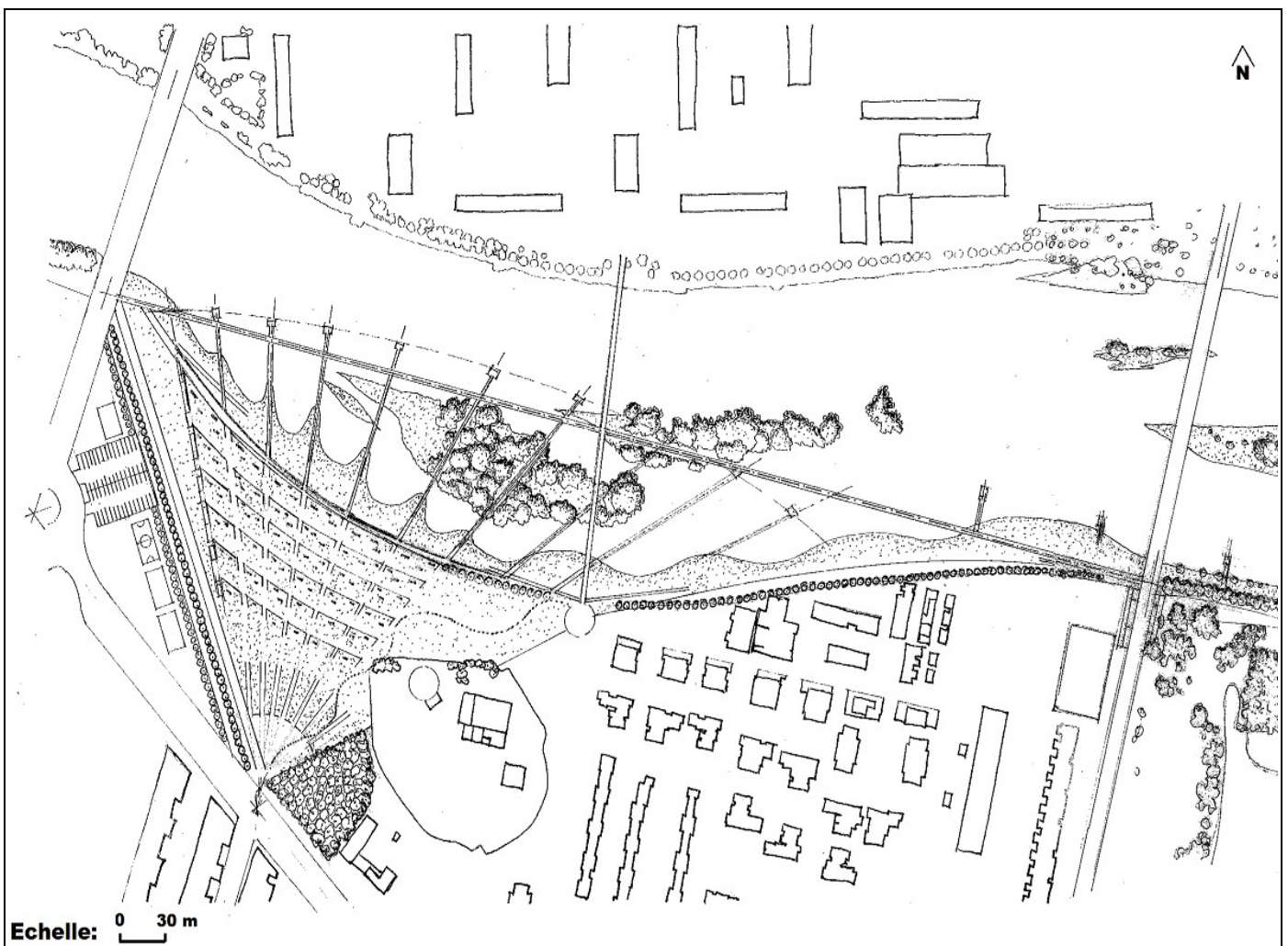


Figure 2: Plan masse général de l'aménagement de la séquence 1

Réalisation: Alexandre Ahier

La création de ce théâtre de verdure en creusement de socle, dont le fond de

scène est le Cher et ses îles, permettra aux habitants du quartier des Deux Lions et des environs de venir s'y reposer, converser, déjeuner, jouer, entre amis ou en famille.

Ils seront accueillis sur de vastes pelouses agrémentées d'emplacements et mobiliers urbains, entretenus et mis à disposition par les services techniques de la ville, d'inspiration et balnéaire et vivement colorés, tels des floraisons aléatoires selon les caprices du temps et des saisons.

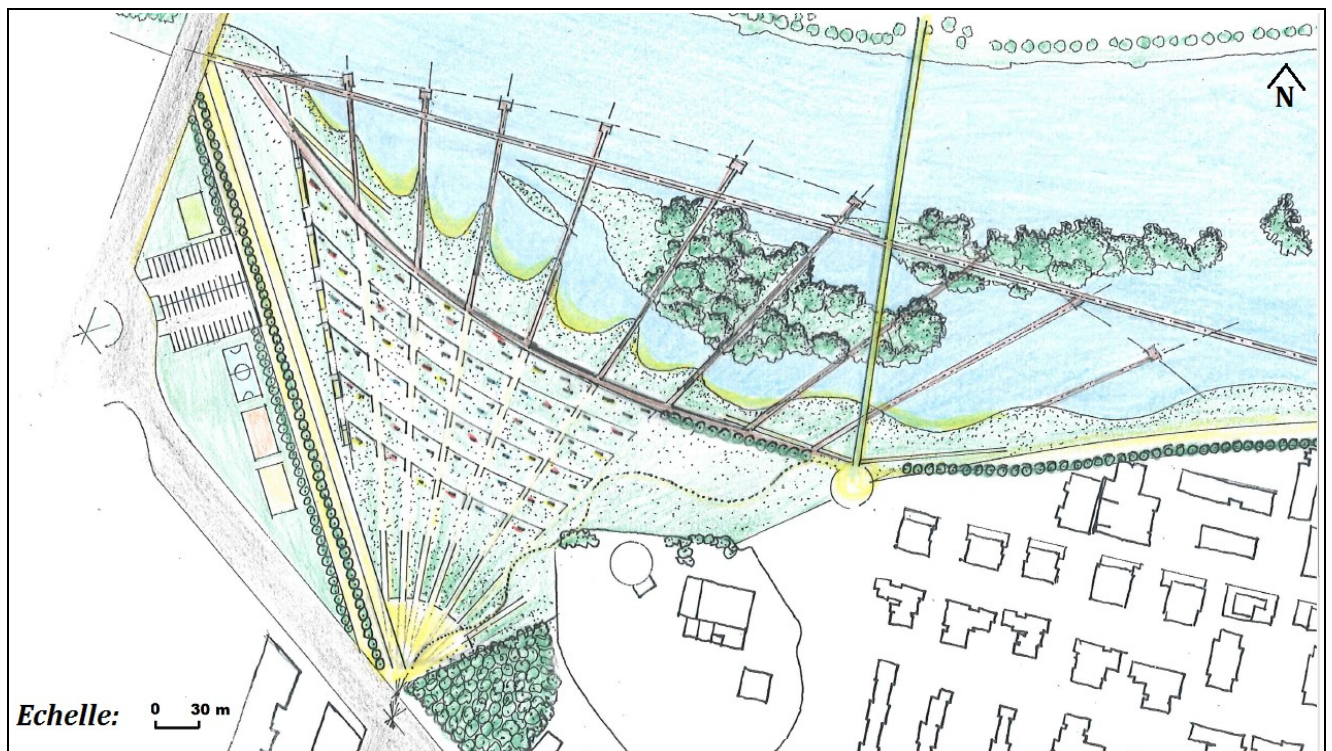


Figure 3: Zoom sur les pelouses en espaliers de la séquence 1

Réalisation: Alexandre Ahier

En rive sud du Cher devenu accessible, une succession de petites plages reconstituées et ensablées, permettra aux enfants et adultes de se délasser dans des micro-bassins aux eaux propres traitées par lagunage et utilisation de plantes aquatiques et oxygénantes (roseaux, joncs, iris jaunes, renoncules).

Surplombant la rive sud du Cher à l'emplacement et à la hauteur de l'ancienne

digue, une passerelle en métal et bois vient assurer la continuité des circulations transversales piétonnes et vélos.

Ce lieu de promenade permet d'avoir à la fois un panorama élargi et en plongée des deux côtés de la rive: vers le théâtre de verdure et son animation ludique et au delà le quartier des Deux Lions et vers les îles et son animation pédagogique que l'on peut atteindre par des pontons à même hauteur que la passerelle.

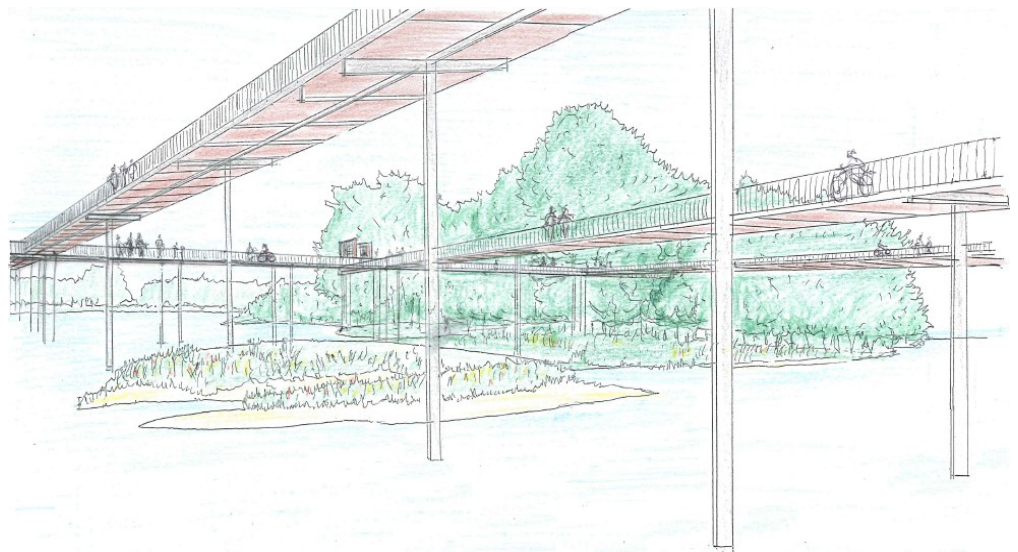


Figure 4: Vue en perspective des passerelles aménagées de la séquence 1

Réalisation: Alexandre Ahier

- Un parcours pédagogique à grande échelle :

La beauté et la richesse de la flore et de la faune des îles naturelles toutes proches de la rive sud du Cher, seront préservées et observées en toutes saisons par les visiteurs.

Des passerelles et pontons accessibles à tous, en bois et métal, dont les implantations participent à la composition générale du projet, surplomberont, au dessus niveau des plus hautes crues, les îles et le bras de rivière sud du Cher.

Dans les îles, les passerelles, composant un réseau maillé, s'enfoncent dans la feuillade des arbres (aulnes, frênes saules, peupliers) ou sont à la hauteur de la canopée. Depuis ces hauteurs, elles offriront aux visiteurs, des expériences visuelles, acoustiques et sensorielles sur la biodiversité présente.

En accompagnement de l'approche sensible, propre à chacun, du milieu naturel, les passerelles sont jalonnées de stations pédagogiques contenant des panneaux d'informations, ludiques et interactifs, sur la flore et la faune du site.

En bouts de pontons sont installés en phase avec la nature environnante, des signaux-cabanes en bois brut qui constituent des belvédères poétiques, postes d'observation, de contemplation ou d'évasion.

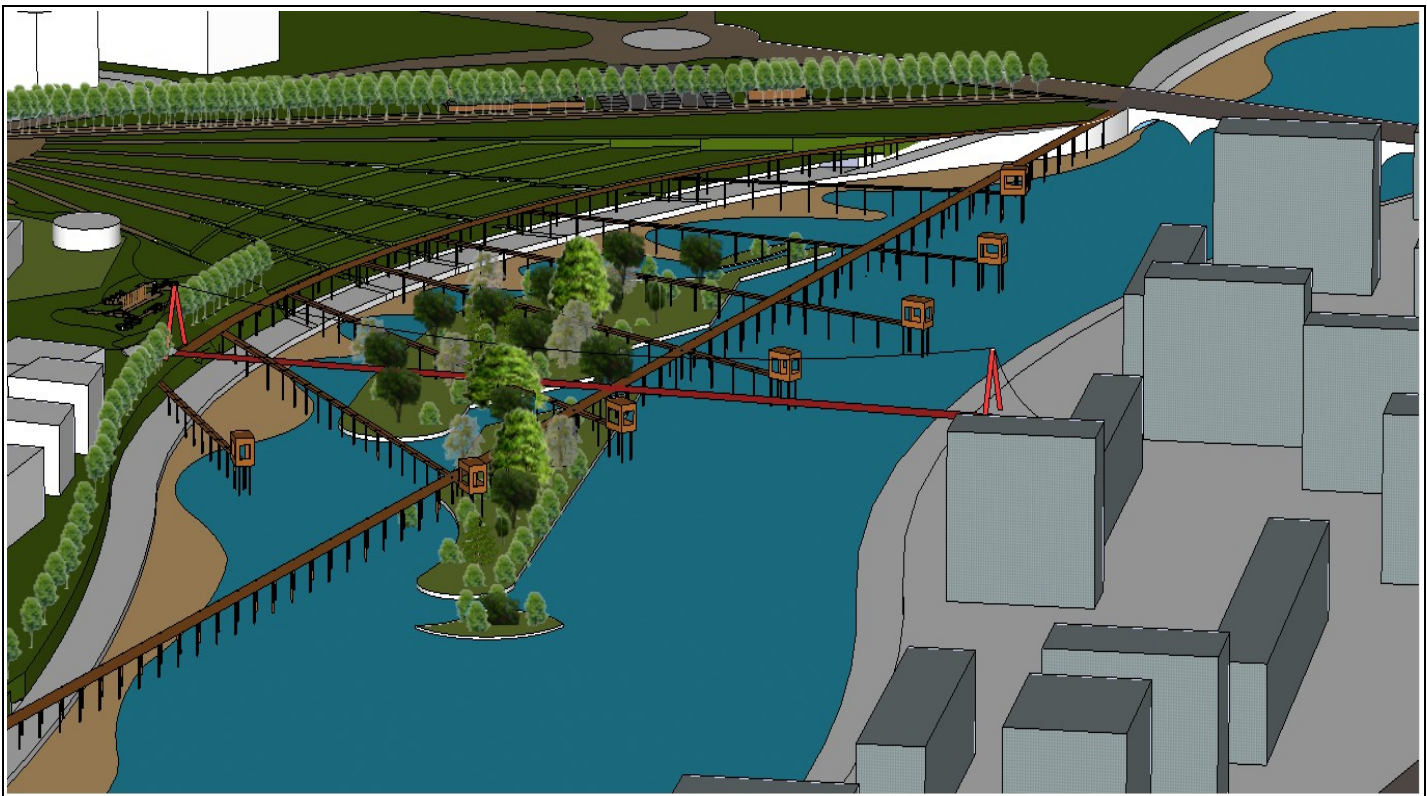


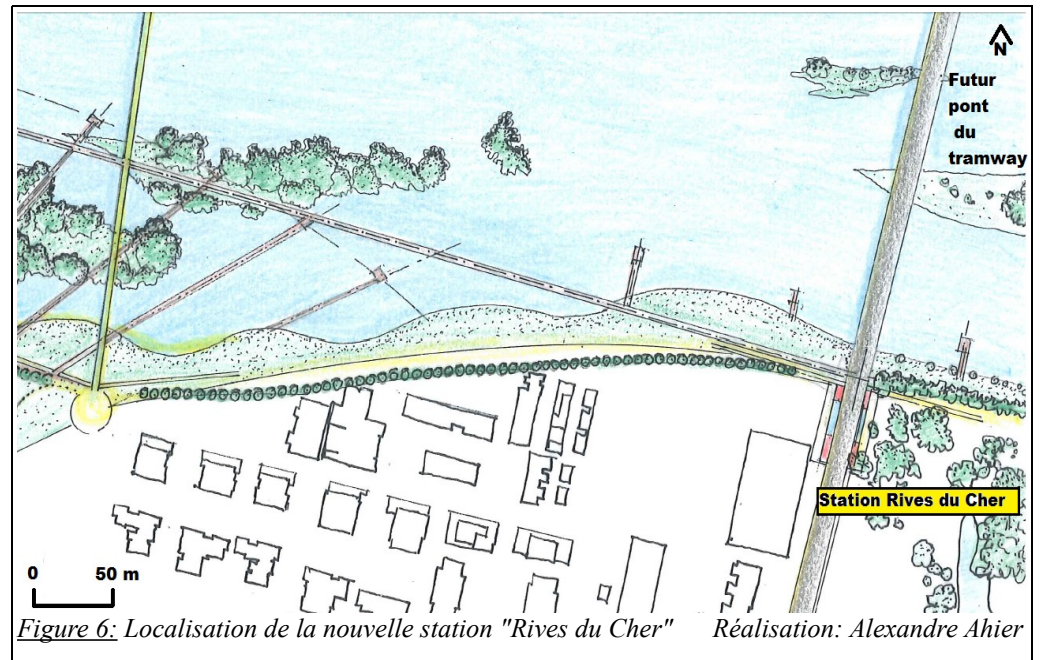
Figure 5: L'aménagement de la séquence 1 vu du quartier des Rives du Cher

Réalisation: Alexandre Ahier

- **Une continuité transversale et une intermodalité assurées**

La passerelle existante "fil d'Ariane" située à l'est de la séquence 1 est insérée au mail de passerelles et pontons par son extrémité sur rive haute sud du Cher et par son milieu, lieu de croisement des structures et des flux piétonniers avec la passerelle aquatique, chemin court et rectiligne de 1 kilomètre à même niveau entre le pont Saint Sauveur et le futur pont du tramway.

En ce point d'intersection situé sur la rive sud existante du cher, la continuité du cheminement général doux transversal et son intermodalité avec le mode de transport collectif urbain de l'agglomération de Tours sont réalisées par la nouvelle station de tramway à créer : "Station Rives du Cher".



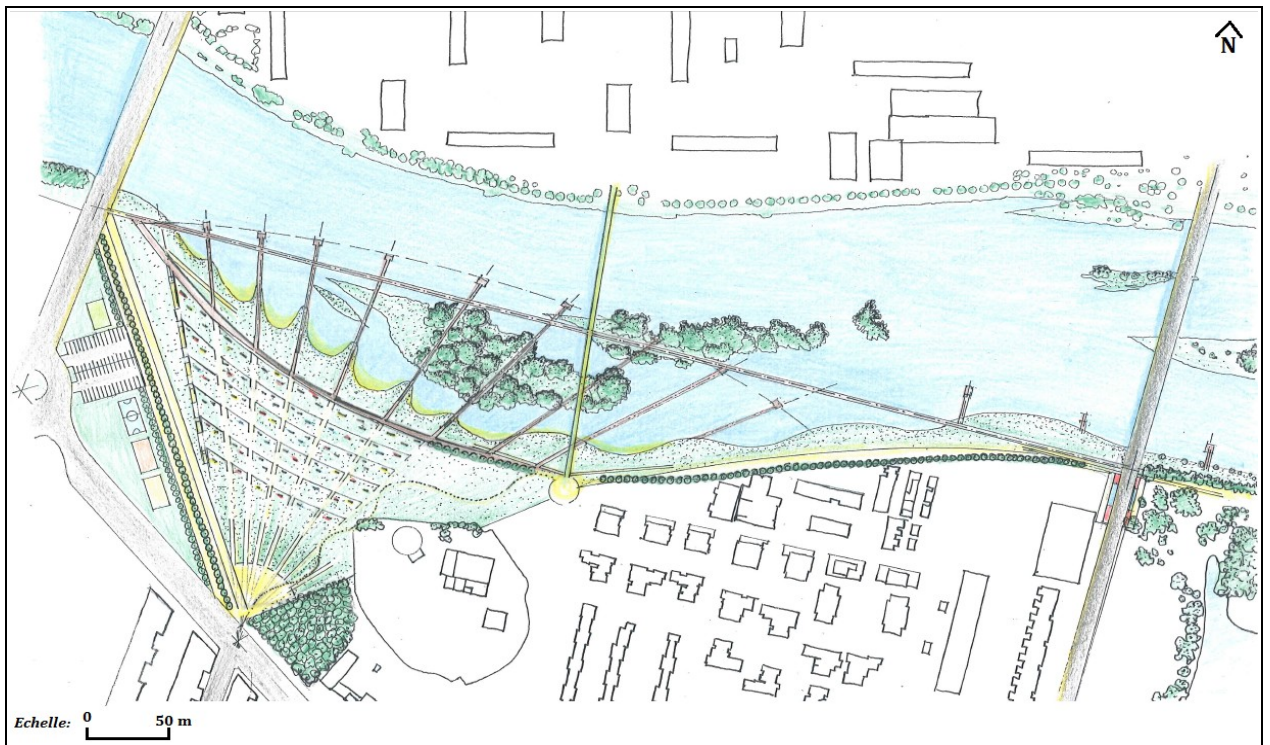


Figure 8: Plan masse général en couleur de l'aménagement de la séquence 1
Réalisation: Alexandre Ahier

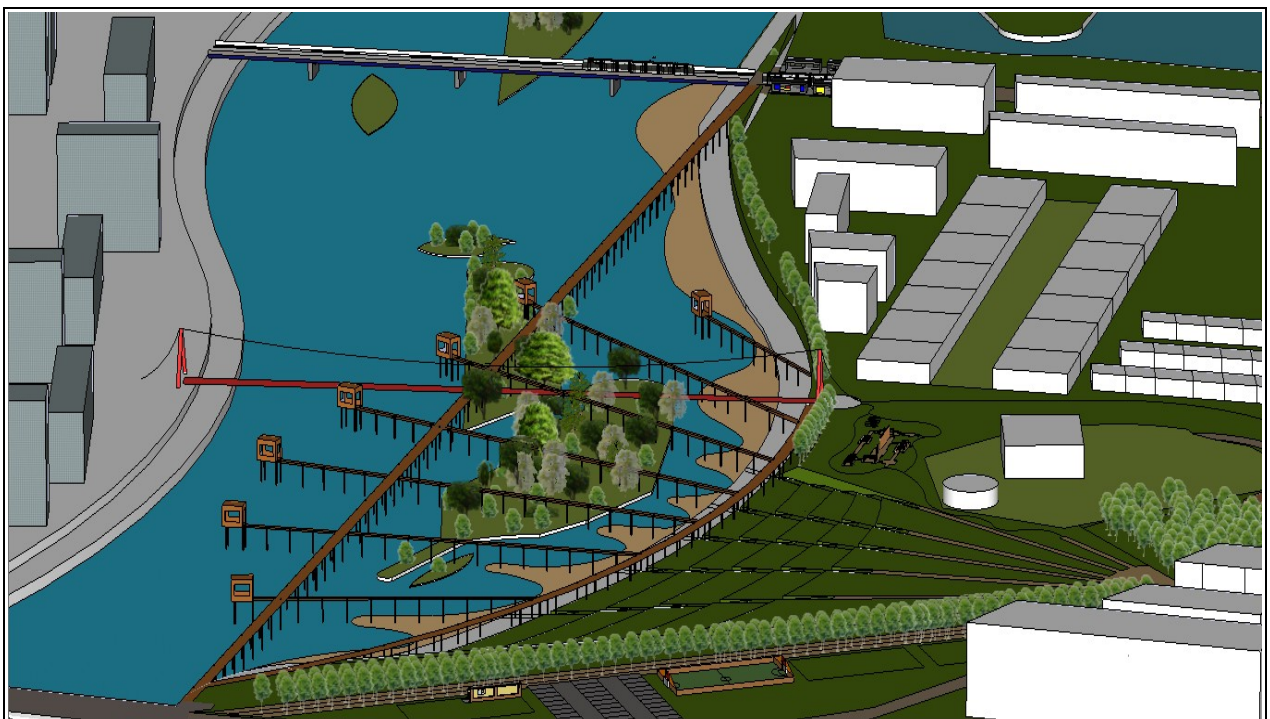
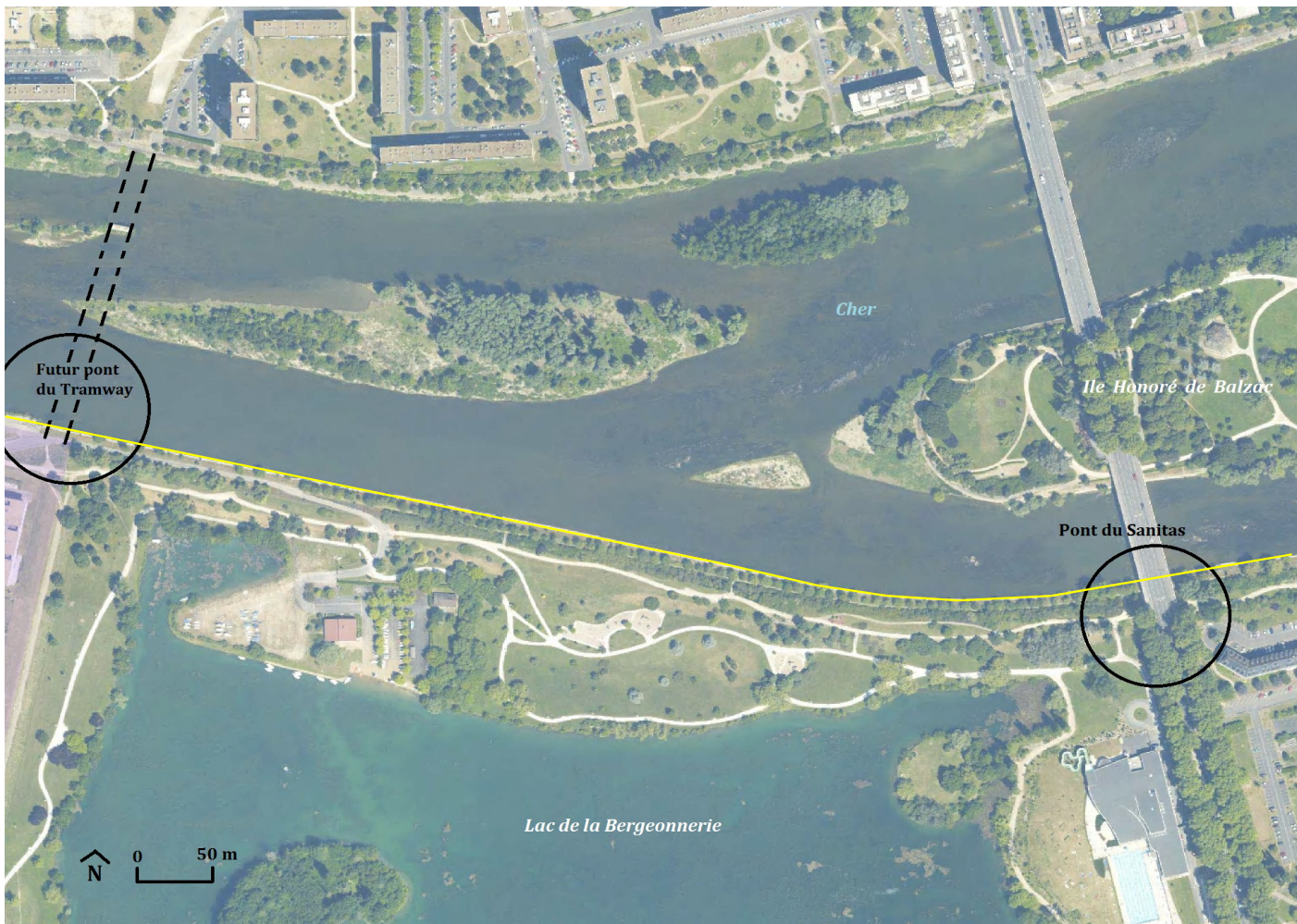


Figure 9: Vue générale des aménagements de la séquence 1
Réalisation: Alexandre Ahier

2) SEQUENCE 2 : le traitement du territoire des berges sud du

Cher entre le futur pont du tramway et l'écluse au droit de l'île Balzac



Carte 14: Localisation de la séquence 2

Source: atlaséco37.net Réalisation: Alexandre Ahier

- Une liaison transversale au linéaire requalifié :

Depuis la future station tramway à l'ouest et le pont du Sanitas à l'est, l'accès à la berge sud du Cher est facilité aux piétons et autres modes doux.

Les cheminements sur cette berge sont décomposés en deux paliers, haut à proximité du parc existant de la Bergeonnerie, bas à proximité du talus bétonné et au dessus de l'eau.

Le sol du cheminement bas est complètement retraité en dur, pour le rendre accessible à tous, en toutes conditions climatiques et de sécurité.

Des mobiliers urbains et d'accompagnement, ainsi que des luminaires rythment et jalonnent cette séquence, afin de la rendre agréable aux usagers.

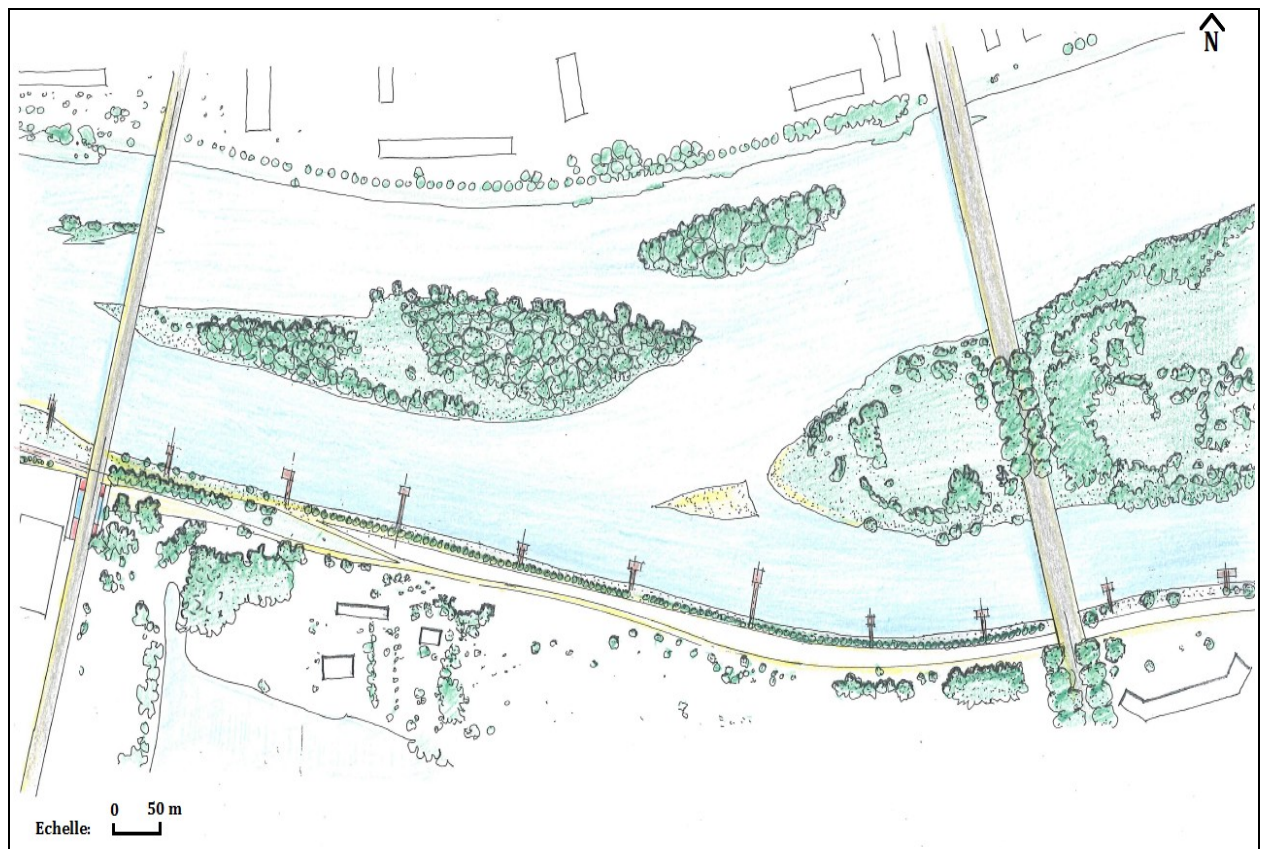


Figure 10: Plan masse général des aménagements de la séquence 2
Réalisation: Alexandre Ahier

- Des ponctuations de loisirs et pédagogiques :

Des cabane-symboles de pêcheurs, lancées tous les cent mètres sur des pontons et pilotis depuis le palier bas de la berge sud abrupte, participent à la ponctuation rythmée et métaphorique de cet espace aquatique.

Ces cabanes sont accessibles à tous : pêcheurs et non pêcheurs.

Calme et silence, parfois entrecoupés d'envols d'oiseaux et de bonnes prises de poissons, permettent d'apprécier le lieu face à l'île Balzac.

Chaque cabane est une station pédagogique contenant elle aussi des panneaux

d'informations, ludiques et interactifs, sur la flore et la faune du site, plus particulièrement sur l'ichtyofaune présente dans ce secteur instable, aux fortes crues.



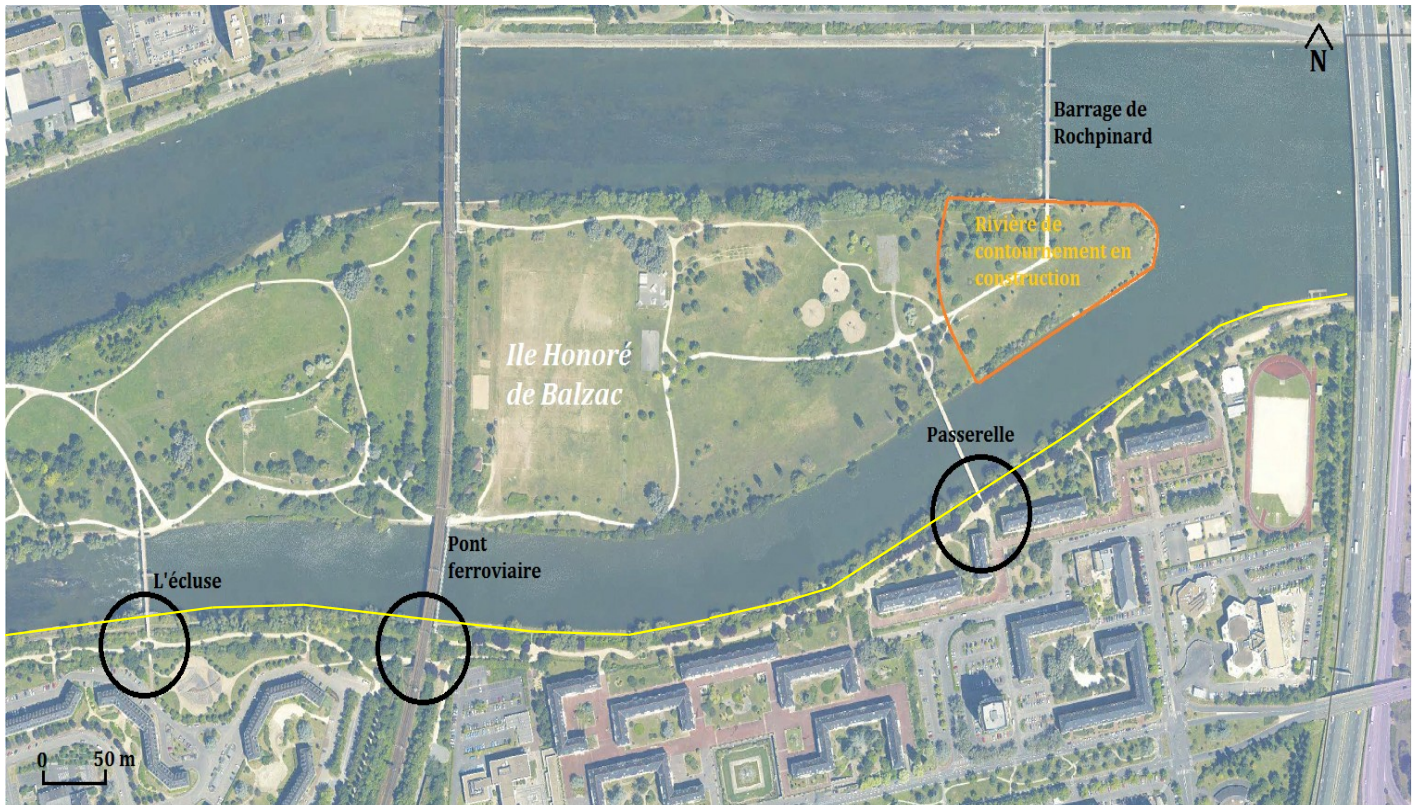
Figure 11: Vue en perspective des cabanes de pêcheurs de la séquence 2

Réalisation: Alexandre Ahier

- Une attractivité du secteur accrue :

Afin d'affirmer l'attractivité et la sécurisation du site et des personnes, tous les cinq cents mètres, une cabane de type pêcheur fait office de kiosque avec distribution de boissons et friandises.

3) SEQUENCE 3 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre l'écluse au droit de l'île Balzac et la passerelle piétonne à proximité du futur bassin d'eau vive situé à la pointe est de l'île Balzac.



Carte 15: Localisation de la séquence 3
Source: atlaseco37.net Réalisation: Alexandre Ahier

- Une dynamique sportive :

L'écluse régulatrice du niveau de l'eau du Cher est un obstacle infranchissable pour les canoë-kayaks venant de l'amont (il en est de même pour le barrage de Rochepinard situé de l'autre côté de l'île Balzac).

Pour surmonter cette impossibilité physique et rétablir la continuité nautique du Cher, un système de tapis roulants sur rampes est mis en place sur la berge sud du Cher de part et d'autre de l'écluse.



Figure 12: Le tapis roulant double sens qui permet aux canoë-kayaks de contourner l'écluse
Réalisation: Alexandre Ahier

Il permet ainsi aux pratiquant de canoë-kayaks de s'affranchir de l'écluse obstacle et aller sans discontinuité à la découverte des berges du quartier des Deux-Lions.



Photo 42: Exemple de tapis roulant pour canoë-kayak
Source: hydrostadium.com

- Une liaison transversale au linéaire requalifié

Dans la continuité de la séquence 2, en amont de l'écluse passerelle jusqu'à la passerelle de liaison avec le futur bassin d'eau vive, l'accès à la berge sud du Cher est facilité aux piétons et autres modes doux.

De même, les cheminements sur cette berge sont toujours décomposés en deux paliers, haut à proximité du parc existant de la Bergeonnerie, bas à proximité du talus bétonné et au dessus de l'eau.

Le sol du cheminement bas est complètement retraité en dur.

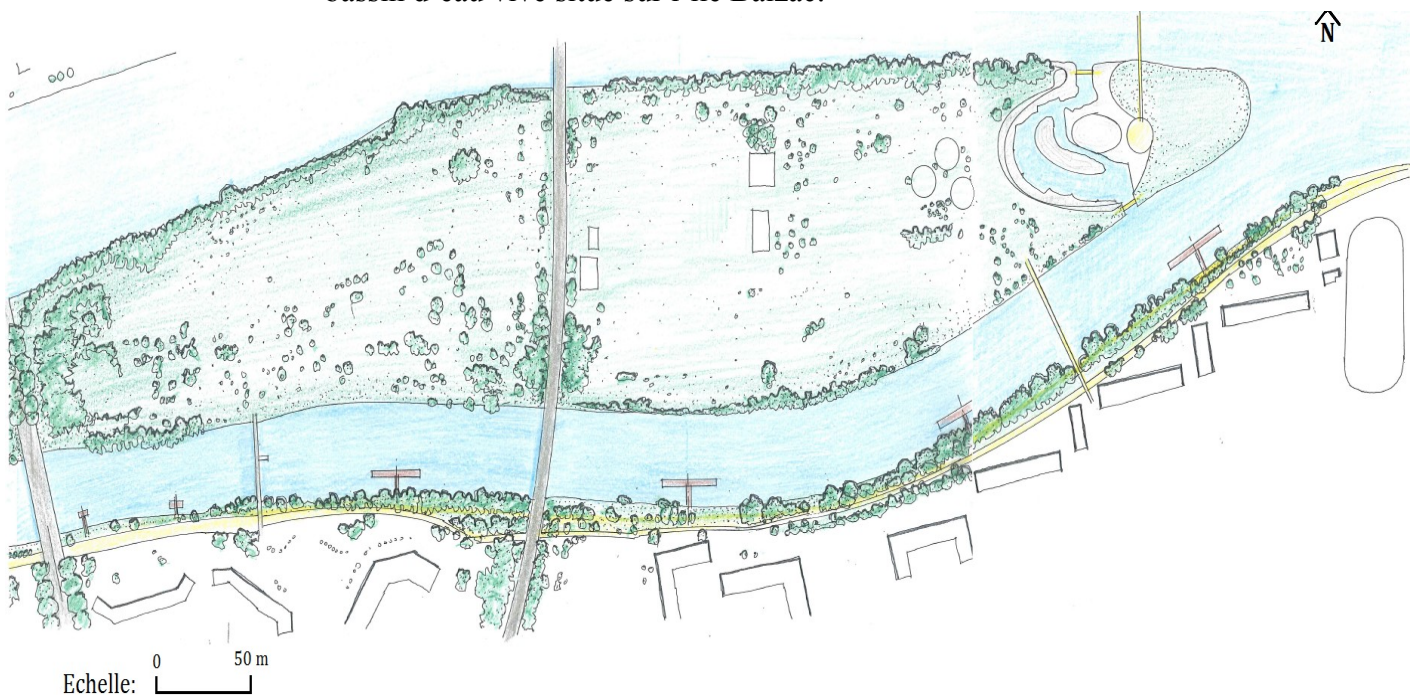
Des mobiliers urbains et d'accompagnement, ainsi que des luminaires rythment et jalonnent également cette séquence.

- Des ponctuations de loisirs et sportives

Des pontons en métal et bois totalement mobiles sur pilotis, lancés tous les trois cents mètres depuis le palier bas de la berge sud brute, participent à la ponctuation rythmée et dynamique de cet espace aquatique sportif.

Ces pontons publics sont accessibles à tous les sportifs qui souhaitent, stocker, mettre à l'eau et amarrer leurs embarcations, canoë-kayaks et avirons en toute sécurité.

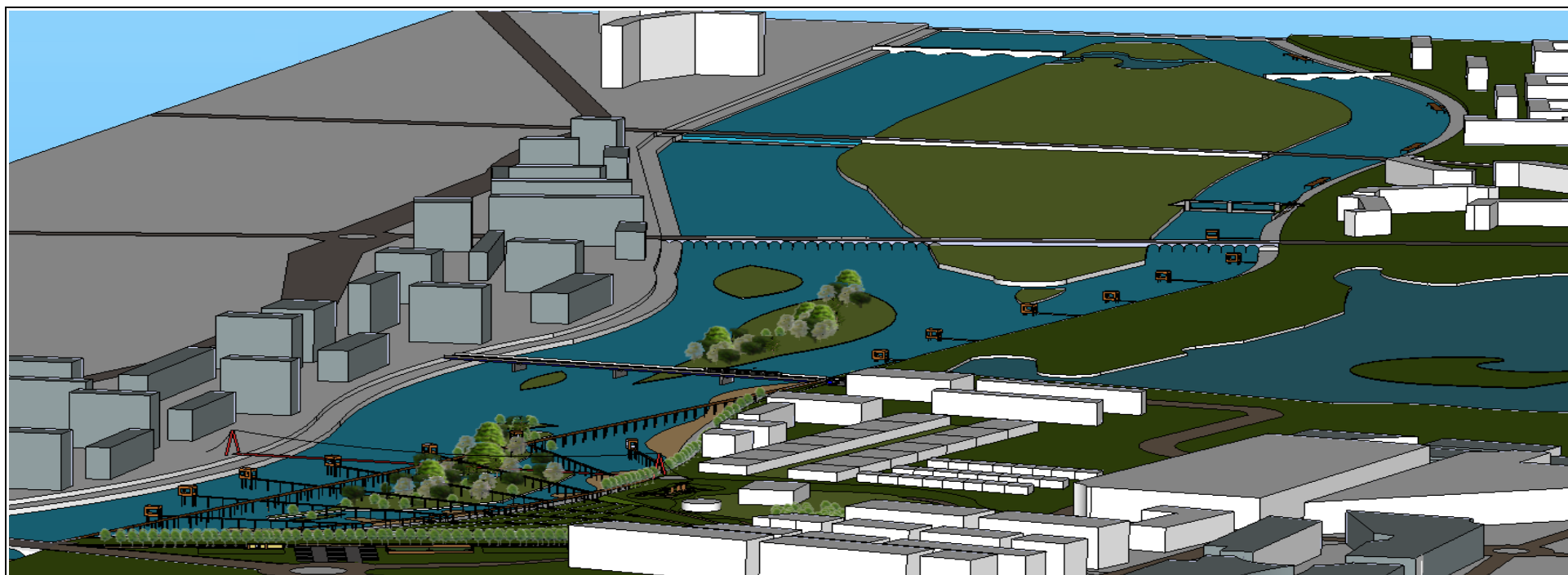
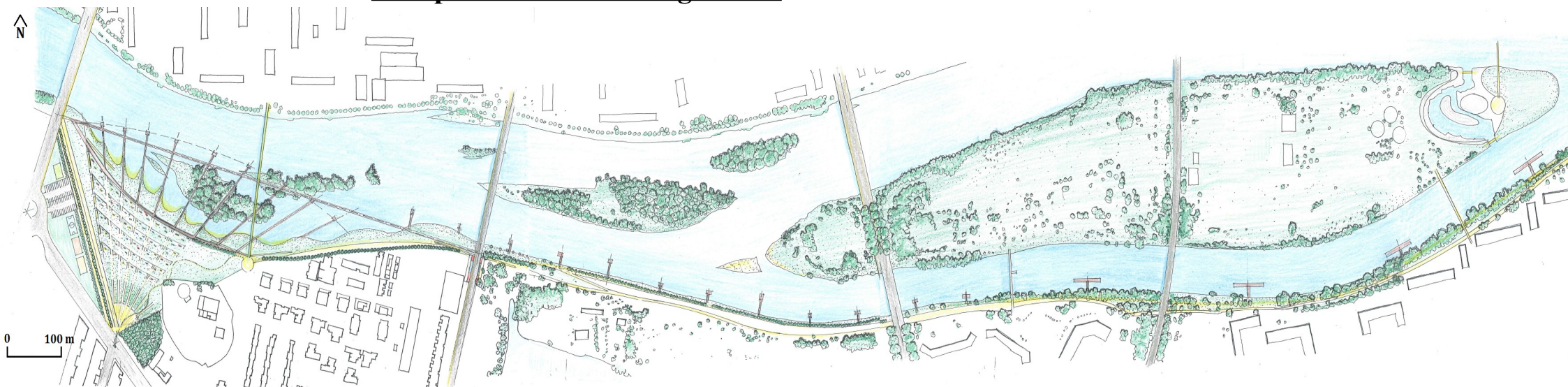
Ces pontons installés sur le plan d'eau créé par la retenue de l'écluse permettent d'organiser la logistique et l'accueil des compétitions qui ont lieu sur cette séquence de la rive sud du Cher en relation directe avec celles du futur bassin d'eau vive situé sur l'île Balzac.



*Figure 13: Plan masse général des aménagements de la séquence 3
Réalisation: Alexandre Ahier*

III. Récapitulatif des aménagements

Réalisation: Alexandre Ahier



Conclusion

Les orientations d'aménagement de la ville de Tours affirment que le territoire des Deux-Lions est un secteur à enjeux importants, alors qu'aujourd'hui le quartier des Deux-Lions n'a pas encore trouvé l'attractivité qui était recherchée à sa création.

Deux leviers sont à disposition pour trouver cette attractivité.

Le premier levier est que l'un des objectifs majeur, en correspondance avec un des thèmes du PADD relatif à l'eau et à la composition urbaine, est l'ouverture du quartier des Deux-Lions sur le cours d'eau Cher. Ainsi l'aménagement de la berge sud du Cher devrait permettre d'assurer fonctionnellement, visuellement et symboliquement, le lien entre le quartier en cours d'urbanisation et la rivière.

Le deuxième levier est que la future desserte du quartier des Deux-Lions par la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle, est une chance pour le quartier qui se retrouvera alors positionné sur un axe porteur de développement urbain.

C'est donc une thématique de mouvement combiné : eau, transports, proximité, accessibilité, qui permettra de renforcer l'attractivité du quartier de Deux-Lions.

C'est dans cette optique de synergie dynamique d'axes thématiques porteurs que la proposition d'aménagement des rives sud du Cher dans le quartier des Deux-Lions et au-delà, a été présentée et traitée.

Le projet d'aménagement est global et transversal. Constitué de trois séquences, il s'étend le long des berges sud du Cher sur trois kilomètres, depuis le pont Saint-Sauveur jusqu'à l'île Honoré de Balzac.

La revitalisation de cet espace public, à la symbolique forte, par une longue promenade ponctuée de mouvements de terrains paysagés et fortement composés, de vues lointaines et rapprochées cadrées et magnifiées, de découvertes pédagogiques au bord de l'eau, sur l'eau et dans les îles sauvages par le moyen de passerelles et pontons, d'équipements et installations diverses aquatiques, sportives et de loisirs de haute qualité, crée un véritable contact avec la rivière et la biodiversité qui la compose et promet d'agréables moments de détente, d'évasion, de culture et de rencontre entre les habitants du quartier des Deux-Lions, de la ville de Tours et de l'agglomération tourangelle.

Bibliographie

Ouvrage et documents :

Documents historiques, archives municipales de la ville de Tours.

Dossier CERTU n°125. *Aménager des rivières en ville* : exemple et repères pour le montage d'opération.. Lyon : CERTU, 2002. 161 pages.

LACHAT, Bernard. *Guide de protection des berges de cours d'eau en techniques végétales*. Paris : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 1994. 143 pages.

Orientation d'aménagement de la ville de Tours, PLU, 2010.

Ouvrage SEPTENTRION. *Patrimoine urbain et projets durables* : villes fortes entre mer du Nord et Meuse. Département du nord : Somogy éditions d'art , 2007. 254 pages.

Ville de Tours. *Plan d'Aménagement et de Développement Durable*. Tours, 2009.

Sites internet :

www.2lions.fr

www.agglo-tours.fr

www.set.fr

www.tours.fr

www.tram-tours.fr

Annexes

Annexe I

— 968 —

nale, les conseils municipaux de Tours, Saint-Avertin et Joué-lès-Tours sont maintenus en fonction.

ART. 5. — Les chiffres de la population totale des communes visées au présent arrêté, tels qu'ils résultent du recensement de 1962, de l'arrêté préfectoral du 21 mai 1964 décidant la fusion des communes de Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde-de-Touraine et Tours et d'un recensement partiel de la population de Joué-lès-Tours (arrêté ministériel du 25 août 1964) sont modifiées dans les conditions ci-après :

COMMUNES	POPULATION TOTALE	
	Avant modification	Après modification
Tours	112.112	112.560
Saint-Avertin	5.146	5.010
Joué-lès-Tours	10.230	9.918

ART. 6. — Le rattachement s'effectuera avec toutes les conséquences qu'il comporte et, notamment, la suivante : les indemnités qui pourraient être dues par les officiers publics et ministériels bénéficiant du rattachement seront réglées à l'amiable entre les intéressés, sous le contrôle du Gouvernement ou fixés par arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, pris après avis du Procureur Général près la Cour d'Appel pour les Greffiers, et après avis de la Chambre de Discipline et du Tribunal pour les autres officiers publics ou ministériels.

ART. 7. — MM. le Secrétaire général de la Préfecture, les Maires de Tours, Joué-lès-Tours et Saint-Avertin sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une insertion au « Journal Officiel » de la République Française.

Tours, le 1^{er} juin 1965.

Le Préfet :

R.-G. THOMAS.

*Dernière page du décret préfectoral du 15 juin 1965 concernant la création du quartier des Deux-Lions.
Source: archives municipales de la ville de Tours*

Annexe II

DEUX-LIONS

Les deux lions de Rigny à l'origine du quartier

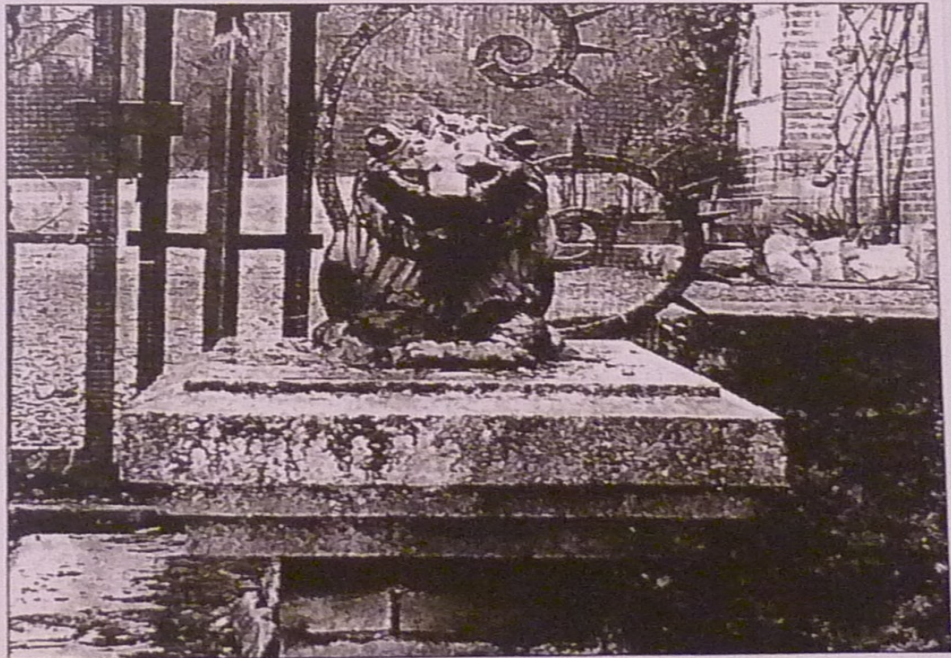
Les Deux-Lions, véritable lieu de vie né d'une nouvelle conception de l'urbanisme et des quartiers, sont toujours en pleine gestation. De nombreuses résidences privées ou publiques sont sorties de terre et il n'est pas une journée, sans que les engins de travaux publics ne modifient le paysage et améliorent le réseau routier. Le pont suspendu, Au fil d'Arianne, véritable cordon ombilical, permet aux piétons d'aller rapidement d'une rive des bords du Cher à l'autre.

De nombreuses personnes, étudiants, résidents, promeneurs se rencontrent sur le site, sans même en connaître l'origine du nom. Un point d'histoire rappelle que l'ex-route de Rigny, située sur la commune de Joué-lès-Tours, avant d'être annexée en partie par

la ville de Tours, est devenue route des Deux-Lions, du nom d'une propriété. À l'initiative du maire de l'époque, Jean Royer, elle fut ainsi baptisée de ce nom pittoresque qui provient des deux lions de pierre dressés à l'entrée du château de Rigny. Une demeure qui abrita l'ambassade de Grande-Bretagne d'octobre à novembre 1870, lors du repli du gouvernement provisoire de la défense nationale à Tours. Ainsi naquit le nom d'un quartier, fondé sur la diversité et la mixité.

Les deux félins de pierre imperturbables, assis de chaque côté des grilles, veillent depuis des années sur les résidents du château... et les habitants du quartier.

Correspondant NR : Jean Claude Lambourg,
tél. 02.47.35.95.01



Les félins veillent toujours.

Article de la Nouvelle République, décembre 2004.

Source: archives municipales de la ville de Tours

Annexe III

Sous le sentier... des pneus

Deux mille pneus usagés vont être "recyclés" dans le quartier des Deux-Lions pour servir de matériaux à une voie piétonne.

Les habitants du quartier des Deux-Lions ont été interpellés par un spectacle insolite, hier. Plusieurs camions semi-remorques sont venus déverser des centaines de pneus usagers sur le chantier de la future résidence des « Flâneries du lac », non loin de la nouvelle passerelle sur le Cher.

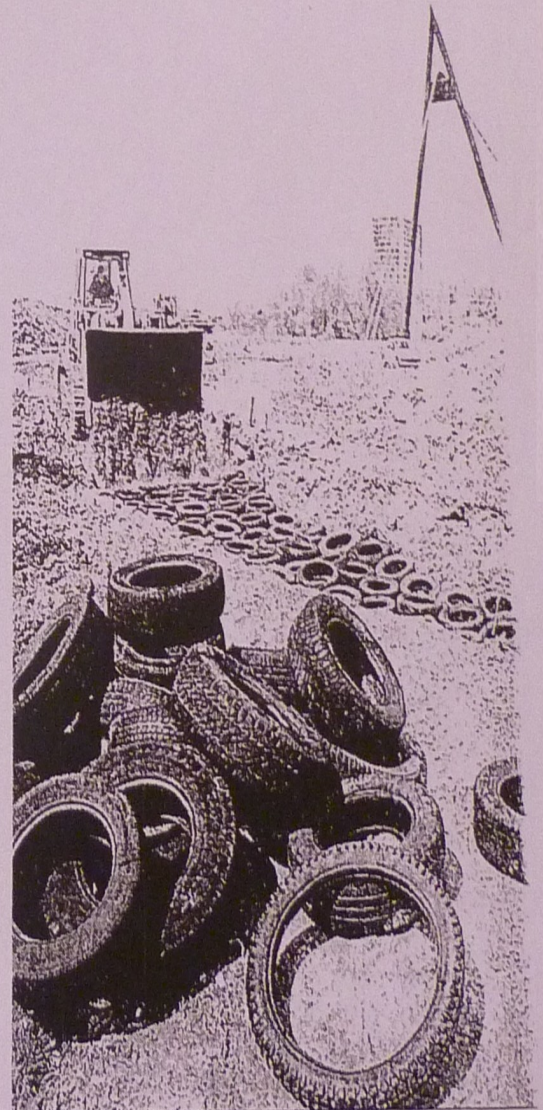
Fallait-il y voir une décharge sauvage ou les prémices d'une manifestation paysanne ?

Que l'on se rassure : la manœuvre est parfaitement contrôlée. Les pneus en question sont destinés à servir de sous-couche de soutènement à la future voie piétonne qui

traversera la résidence pour relier la faculté de droit à la nouvelle passerelle sur le Cher. Dans les jours à venir, ils vont être ainsi disposés sur une bande de 250 m de longueur et 3 m de largeur.

« Nous sommes ici dans un secteur de remblais très meubles. Les pneus permettront d'absorber les déformations du terrain à moindre frais, sans avoir recours à l'enrochement comme pour une route classique », explique un technicien de la GTTP, société chargée de l'aménagement de la voie nouvelle. Celle-ci devrait être réalisée d'ici la fin de semaine prochaine.

C'est la première fois qu'une telle technique « rudimentaire » est employée dans le quartier des Deux-Lions. Cependant, elle est régulièrement utilisée pour conforter des talus et des accotements.



Le tapis de pneus permettra de stabiliser la future voie piétonne du quartier des Deux-Lions jusqu'à la passerelle sur le Cher.

(Photo « NR »)

Article de la Nouvelle République, 27 avril 2001.

Source: archives municipales de la ville de Tours

Table des matières

Avertissement.....	4
Remerciements.....	5
Introduction.....	8
<u>Le quartier des Deux-Lions: un potentiel fort à la recherche d'une plus grande attractivité.....</u>	<u>10</u>
I.Le quartier des Deux-Lions: un technopôle en construction.....	11
A.Tours, une ville classé au carrefour des grans axes de circulation nationaux.....	11
B.L'intégration du quartier des Deux-Lions au tissu urbain.....	16
II.Une vie de proximité, riche et de nombreux équipements.....	21
A.Une activité économique en développement.....	21
B.Des activités culturelles et sociales variées.....	23
C.Une coulée verte et des espaces publics remarquables.....	24
III.Présentation du site d'étude: les berges du Cher.....	28
A.Situation géographique.....	28
B.Fréquentation actuelle et potentielle du site.....	29
C.Analyse des atouts et des contraintes de la zone étudiée.....	30
1) Une zone inondable fragile.....	30
2) Une localisation privilégiée.....	34
3) La réglementation.....	49
<u>Les enjeux du quartier des Deux-Lions au centre de la politique de la ville.....</u>	<u>41</u>
I.Un espace au potentiel d'aménagement sous exploité.....	42
II.L'arrivée du tramway.....	46
A.La problématique de la gestion des déplacements.....	46

B.Le tracé de la ligne de tramway dans le quartier des Deux-Lions.....	47
C.L'attractivité du tramway.....	47
D.La construction du pont sur le Cher.....	48
E.La logique d'inter-connexion entre les différents modes de déplacements.....	48
III.L'absence d'équipements sportifs.....	49
<u>Propositions d'aménagement, création d'une nouvelle transversalité sur la berge sud du Cher pour renforcer l'attraction du quartier des Deux-Lions.....</u>	<u>51</u>
I.Mise en perspective du projet d'aménagement.....	52
A.Les orientations stratégiques du projet d'aménagement.....	52
B.La thématique du projet d'aménagement.....	52
C.L'empreinte du projet d'aménagement.....	52
II.Le projet d'aménagement.....	53
A.Un tout cohérent.....	53
B.Le rapport à l'espace-temps.....	53
C.Le traitement des séquences.....	53
1) Séquence 1 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre le pont Saint Sauveur et le futur pont du tramway.....	54
2) Séquence 2 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre le futur pont du tramway et l'écluse au droit de l'île Balzac.....	61
3) Séquence 3 : le traitement du territoire des berges sud du Cher entre l'écluse au droit de l'île Balzac et la passerelle piétonne à proximité du futur bassin d'eau vive situé à la pointe est de l'île Balzac.....	64
III. Récapitulatif des aménagements.....	67
Conclusion.....	68
Bibliographie.....	69
Annexes.....	70

AHIER Alexandre
Projet individuel
DA3 – 2011

Tuteur : AMIOT Hervé

Réaménagement des berges du Cher

*Création d'une nouvelle transversalité au quartier
des Deux-Lions à Tours (37)*

Résumé:

Le quartier des Deux-Lions à Tours bénéficie d'un environnement exceptionnel, mais la mise en valeur de cet atout est insuffisante. Ainsi, on constate que les berges du Cher ont actuellement un potentiel d'aménagement sous-exploité et ont une faible attractivité comparée aux berges de la Loire, situées de l'autre côté de la ville de Tours, à environ 3 km au nord. L'arrivée du tramway en 2014 et la construction pour l'occasion d'un pont sur le Cher est une aubaine pour le quartier des Deux-Lions, et la thématique du mouvement combiné : eau, transports, proximité, accessibilité devrait permettre de renforcer son l'attractivité. Afin de répondre à ces problématiques, la création d'un projet d'aménagement global et transversal s'étendra le long des berges sud du Cher, depuis le pont Saint-Sauveur, jusqu'à l'île Honoré de Balzac. L'objectif principal est faire de l'eau un élément dynamique et attractif du quartier en développant les activités de loisirs, ludiques, pédagogiques ou sportives.

Mots clés :

Berges, transversalité, espace urbain, inondation, rivière, transports, proximité, accessibilité, Tours, Deux-Lions, Cher

